le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 35 — Mercredi le 16 juillet 1969



NOUVEAU CHEVALIER - Lundi dernier 14 juillet, Fête nationale de la France, M. le Consul de France à Edmonton Marcel Ollivier remettait au R.P. Maurice Métayer, o.m.i., ses insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Cette décoration est la seconde plus importante décernée par le Gouvernement français, après la Légion d'Honneur. Elle a été décernée au Père Métayer, missionnaire à Cambridge Bay depuis de très nombreuses années, en reconnaissance de son travail social, littéraire et humain auprès des Esquimaux du Mackenzie. L'ensemble des travaux du Père Métayer est très vaste; on lui doit plusieurs recherches sur les origines et les moeurs de la population esquimaude ainsi qu'un remarquable recueil de Légendes esquimaudes, recueillies dans cette langue et traduites en français.

Suite aux incidents de Thérien...

Lancement d'une souscription publique

L'on se souviendra sans doute des incidents survenus à Thérien au début de juin dernier alors que les parents francophones de l'endroit, dans un geste solidaire et spontané de protestation à l'endroit du principal de l'école locale, avaient ni plus ni moins empêché ce dernier de pénétrer à l'école.

Le principal avait refusé aux enfants de l'école de Thérien la permission - sinon le droit - de subir en toute quiétude l'examen annuel de français de l'A.E.B.A. ou, si l'on préfère, le "Concours de français de l'A.C.F.A.". C'était la goutte d'eau qui fit renverser la coupe déjà pleine d'amertume des parents qui avaient déjà plusieurs autres griefs à l'endroit du principal, un M. Lummerding.

Les parents lui interdirent donc l'accès à l'école et gagnèrent finalement leur point puisque le principal fut rappelé à Bonnyville et subséquemmment transféré à une autre école, dans une autre localité de la Division scolaire.

PROCES -

Mais les choses n'en sont pas tout à fait restées là. Au cours du blocus des parents, certains ont peut-être fait preuve de trop d'enthousiasme et de spontanéité... et des poursuites légales ont été intentées contre eux. Ils sont deux à être accusés de voies de fait sur la personne du principal et leur procès doit avoir lieu dans quelques jours.

Personne - les intéressés eux-mêmes les premiers - ne favorise la violence et l'on ne peut que déplorer ce qui est arrivé. Mais dans le contexte que l'on sait, il est assez facile de comprendre leur geste.

C'est précisément ce qu'ont pensé quelques citoyens de Thérien qui se sont mis ensemble pour former un Comité qui a mission de lancer une souscription publique pour venir en aide aux deux personnes poursuivies.

SOUSCRIPTION -

L'on a demandé l'aide du Franco-albertain et nous avons accepté de les aider dans la mesure du possible... en transmettant leur appel à tous nos lecteurs et en acceptant de recevoir pour eux les dons qui seront envoyés.

Précisons immédiatement deux choses: ce faisant nous voulons rendre service, comme c'est notre devoir, pensons-nous, de le faire à l'endroit des nôtres; nous endossons totalement l'initiative du Comité des citoyens de Thérien, mais pas pour autant l'usage de la violence qui l'a fait naître.

Quant à l'Association Canadienne-française, il est bien évident que ce n'est pas son rôle de s'engager dans pareille initiative et cela, les responsables du Comité de souscription l'ont bien compris en s'organisant eux-mêmes. Reste que les A.C.F.A. régionales peuvent, si elles le désirent, participer à la souscription. Et nous avons appris, officieusement, que deux d'entre elles avaient déjà accepté de poser ce geste de sympathie à l'endroit de leurs compatriotes de Thérien en faisant un don au Comité.

Mais si la souscription publique que nous lançons aujourd'hui en collaboration avec le Comité des citoyens de Thérien doit être un succès, c'est d'abord et avant tout de nos lecteurs qu'il en dépendra.

Des gens ont posé un geste peut-être discutable, mais certainement compréhensible dans les circonstances. Comme geste personnel de solidarité canadienne-française, nous vous demandons aujourd'hui de leur venir en aide.

A vous de juger, à vous d'agir.

Nous recevrons vos dons au Comité dès maintenant et, autant que possible au plus tard le 31 juillet prochain. Prière de faire votre chèque ou mandat-poste (autant que possible pas d'argent "liquide") aux soins du Franco-albertain. Veuillez nous faire parvenir votre enveloppe comme suit:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta.

...et dans un coin de l'enveloppe inscrire "Fonds de Thérien". Nous vous tiendrons au courant des résultats à compter de la semaine prochaine.

La fièvre du Klondike s'empare d'Edmonton

A compter de demain, jeudi, Edmonton *prendra* un nouveau visage, celui de ses "Journées annuelles du Klondike". Plusieurs des rues de la ville deviendront autant de pistes de danse, plusieurs établissements commerciaux auront retrouvé une devanture qui leur était familière au début du siècle et, par milliers, les citoyens de la ville *se rendront* au travail ou, simplement, se promèneront dans les rues vêtus de costumes d'époque. Et la fête durera ainsi jusqu'au 26.

Pour vous aider à mieux célébrer ou à mieux vous situer dans tout ce qui se déroulera, nous vous présentons un bref résumé des activités.

Et d'abord au Terrain de l'Exposition:

Les portes s'ouvriront tous les jours, sauf vendredi, à 8h. le matin. Les manèges ouvriront à 10 heures le matin sauf demain, alors qu'ils n'ouvriront qu'à midi, après le défilé traditionnel. Les courses débuteront au Parc Northlands à 3h. tous les jours, et il y aura spectacle tous les soirs à 9h., suivi d'un feu d'artifice.

Evidemment, il y a aussi toutes les autres attractions que l'on trouve au Terrain de l'Exposition. Mentionnons entre autres le Silver Slipper Saloon, la section "Its's Somethin' Else", le Village du Klondike, la mine Chilkoot, les tirages quotidiens (automobile, appareils de tv., etc.).

Ailleurs dans la ville, mentionnons les spectacles continus offerts à tous ceux qui partiront ou arriveront à l'aéroport international, les spectacles quotidiens présentés dans les grands centres d'achats (Bonnie Doon, Meadowlark, Centennial Village, Capilano, Northgate), le mélodrame "Deadwood Dick" présenté au Citadel, les kiosques ambulants, les fanfares qui défileront quotidiennement dans les rues, etc.

A ne pas oublier, en particulier, la "Promenade" du dimanche 20, les courses sur la rivière North Saskatchewan, et le B-B-Q texan.

Enfin, pour vous aider à mieux vous situer sur le Terrain de l'Exposition, nous publions dans une autre page une carte indicative de l'endroit.

Vous voilà maintenant prêts... amusez-vous bien!

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1681

Ordination sacerdotale de M. l'abbé Gérard Bourbeau

C'est dans l'église paroissiale St-Dominique à Cold Lake, Alberta, que Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince Albert, a imposé les mains à Gérard Bourbeau pour lui conférer l'ordination sacerdotale. Une centaine de parents, amis, prêtres, religieux et religieuses ont pu apprécier la belle simplicité du nouveau rituel des ordinations.

La mère, les frères et soeurs du nouvel ordonné étaient tous présents, sauf Jeannine, pour recevoir la communion et la première bénédiction de Gérard. Parmi les concélébrants, on remarquait M. l'abbé Hébert, oncle du nouvel ordonné, venu du Québec pour la circonstance.

Après la cérémonie tous étaient invités à partager un repas fraternel à la cafétéria de l'école, gracieusement préparé par les dames de la paroisse St-Dominique. *A la fin du repas*, M. l'abbé Fernand Croteau, curé, l'hôte de la fête, souhaita la bienvenue au nouveau prêtre natif de la paroisse, à sa famille, aux prêtres et religieuses et amis présents.

M. Jacques Baril, beau-frère de Gérard, invita M. le Juge J. M. Déchêne à présenter un toast au *nouvel élu*, ce qu'il fit avec l'éloquence qu'on lui connaît en rappelant le long trajet suivi par Gérard pour en arriver au service du Seigneur comme prêtre de son Eglise. Avec finesse, M. le Juge, rappela l'influence de la

(suite à la page 16)

L'Angleterre s'alarme du nombre croissant des avortements

LONDRES - Les membres de la "British Medical Association" ont lancé un cri d'alarme contre l'augmentation inquiétante du nombre d'avortements pratiqués en Grande-Bretagne.

Ils ont demandé, au cours de leur conférence annuelle, l'ouverture d'une enquête sur la manière dont la loi autorisant l'avortement, sous certaines conditions, est appliquée. Cette loi, entrée en vigueur en avril 1968 autorise l'interruption de la grossesse lorsque celle-ci comporte un risque pour la santé physique ou morale de la mère, de l'enfant à naître ou des autres enfants de la même famille. Depuis juin 1968, près de 24,000 avortements ont été pratiqués en Grande-Bretagne. De très nombreuses étrangères viennent en Angleterre pour profiter de cette loi. Une étrangère ne connaissant aucune adresse en Angleterre, affirme le "Daily Express", n'a qu'à débarquer à l'aéroport de Londres et demander à un chauffeur de taxi qui saura tout de suite où la conduire.

Quatre prix prestigieux pour l'ONF

"To See Or Not To See", un film de l'Office national du film réalisé par l'artiste tchèque Bretislav Pojar, et récemment traduit en français sous le titre de "Psychocratie", a gagné le 6 juillet dernier la statuette "Ours d'Or" attribuée au meilleur court métrage, au Festival international du film de Berlin.

Il s'agit du quatrième prix important remporté ces jours-ci par des films de l'ONF dans des festivals majeurs à travers le monde.

En fin de juin, le Festival du film de Melbourne en Australie a donné son "Grand Prix" à "Pas de Deux", le dernier film, de réputation internationale, de Norman McLaren. Le Festival de Melbourne a également offert un prix spécial à "Flowers On A One-Way Street", de Robin Spry.

Le Festival international du court métrage de Cracovie, en Pologne, le plus important au monde dans le domaine du court métrage, a décerné le "Award of Science and Art Films Commitee" à "Walking", film d'animation d'une durée de cinq minutes, de Ryan Larkin, qui jette un regard original sur les différentes façons de marcher.

Bretislav Pojar, cinéaste d'animation tchèque bien connu, a réalisé "To See Or Not To See" pour l'Office national du film au cours d'un stage en 1967. Ce film de 15 minutes entend démontrer qu'on peut regarder en face ses pires frayeurs et les surmonter à la condition de mettre les verres appropriés, qu'on appelle "psycholorgnettes".

Le scénario, le travail d'animation et la réalisation générale sont de Pojar, qui a également créé la trame sonore et écrit la musique de ce film. "To See Or Not To See" confronte le spectateur avec ses craintes intimes, et, recourant à une paire de verres réducteurs fournis par un psychiatre complaisant, aide à situer la vie dans une "juste" perspective. Grâce au charme agissant de Pojar, les pires calamités sont ramenées à des proportions insignifiantes.

"Pas de Deux", de McLaren, a recueilli des prix presque partout où il y a eu des festivals, le dernier en date étant le "British Film Awards" où il a été déclaré "meilleur film d'animation". Il a reçu de vifs éloges au Festival de Cannes et il s'est également distingué à Chicago, Buenos Aires, Locarno, Phnom Penh (Cambodge), et Toronto.

Ce film de 14 minutes, qui met en vedette les célèbres danseurs de ballet Margaret et Vincent Warren, des "Grands Ballets Canadiens", révèle un nouvel aspect de la technique cinématographique de McLaren avec l'introduction de l'image multiple, effet d'un procédé optique complexe.

"Flowers On A One-Way Street", déclaré en mai meilleur film documentaire social à l' "American Film Festival", a soulevé beaucoup de commentaires pour le tableau qu'il trace d'une confrontation entre les "Hippies" de Yorkville et les autorités municipales de Toronto, lors de sa grande première à la télévision canadienne l'été dernier.

"Walking" met en relief la tournure que les gens donnent à leur façon de marcher et, d'une certaine manière, le plaisir qu'ils retirent des mouvements de leurs pieds. Dessiné par le jeune artiste Ryan Larkin, ce film emploie diverses techniques - dessin à la ligne, lavis - pour capter et reproduire les mouvements des gens que l'auteur a remarqué dans la rue.

Joyau de grande valeur

PICTOU, N.E. - Une Canadienne de la Nouvelle-Ecosse porte une bague d'un style différent et que les joailliers n'offrent sûrement pas au comptoir.

La bague de Mme Charles Landry, de Pictou, comporte 17 pierres, deux grenats, deux améthystes, une pierre sanguine, une émeraude, une perle, trois rubis, deux sardoines, un saphir, deux topazes et deux turquoises.

Le bijou, cadeau de son mari, représente la pierre de naissance de chacun de ses enfants au nombre de 17, qui sont venus au monde à des mois différents, sauf en avril et en octobre. C'est pourquoi la bague n'est pas sertie, entre autres pierres, d'un diamant ou d'une opale.

Six de ses enfants sont maintenant mariés, mais il en reste 11 à la maison, de sorte que Mme Landry n'a pas que la bague pour se rappeler qu'elle a une nombreuse famille.

VIA 69 en marche

Le groupe de jeunes qui participent au Voyage Interprovincial Albertain sont partis d'Edmonton lundi dernier. Pour mieux vous renseigner au sujet de leurs activités nous vous donnons un sommaire de l'emploi de leur temps au cours des prochaines semaines.

Du 17 au 21 ils seront à Montréal; le 21 à Québec après être passés par St-Hyacinthe; le 25 ils se rendront à Lévis, le 26 à Ste-Anne de Beaupré, le 28 à Rivière-du-Loup après s'être arrêtés à St-Jean-Port-Joly. Le 29 ils seront à Ste-Anne-des-Monts, le 30 à Gaspé, le 31 à Percé. Le 1er août ils seront revenus vers Rimouski puis repartiront le 2 pour Chicoutimi jusqu'au 6 alors qu'ils reviendront à Montréal en passant par La Tuque, Shawinigan, Grand-Mère, Trois-Rivières, etc. Ils demeureront à Montréal le 7, seront à Ottawa le 8 et à Hull jusqu'au 13 alors qu'ils reprendront le train en direction d'Edmonton où ils seront de retour le 15.

Sans doute seront-ils quelque peu fatigués à leur retour... mais ils auront eu le privilège de vivre une expérience enrichissante et unique.

Bon voyage à tous et chacun des participants de VIA 69!



Baisse de 3.5 pour cent du revenu des cultivateurs

Un relevé du Bureau fédéral de la statistique révèle que le revenu net des cultivateurs en 1968 a connu une baisse sensible de l'ordre de 3.5 pour cent par rapport à 1967.

Au cours de l'an dernier, la partie des revenus des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole a été de $1,591.7 millions. En 1967, ces revenus étaient de l'ordre de $1,649.2 millions. Les revenus nets des cultivateurs en 1968 représentent 8.7 pour cent de moins que le chiffre de 1966 qui était de $1,742.5 millions.

Les revenus de 1968 représentent tout de même 6 pour cent de plus que la moyenne quinquennale de la période 1963-67.

Dans son bulletin, le BFS explique que cette estimation est la somme des recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole des paiements supplémentaires et de la valeur du revenu en nature, moins les frais d'exploitation et d'amortissement.

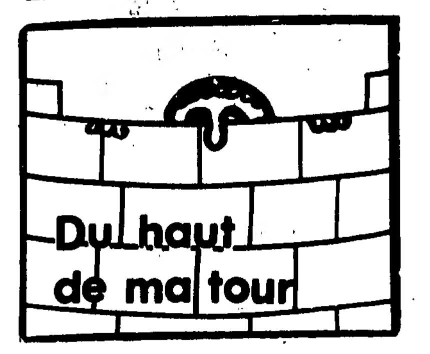
Les recettes nettes en espèce, le revenu en nature et les paiements supplémentaires ont été plus élevés en 1968 qu'en 1967 mais il semble que cette augmentation ait été largement annulée par les frais accrus d'exploitation et d'amortissement.

La baisse moyenne la moins élevée a été enregistrée au Nouveau-Brunswick où la diminution de revenus par agriculteur est de $714.

En Ontario, le revenu agricole net s'est légèrement accru passant de $386,824 millions à $416,399. Au Québec, une hausse moins importante a également été enregistrée alors que les revenus des cultivateurs étaient de $209,016 millions par rapport à $193,233 millions en 1967.



L'aventure aura été de courte durée - et tragique - pour "l'astro-singe" Bonny. Il était encore vivant à son retour sur terre mais on le trouva mort quelque douze heures plus tard, présumément des suites de fatigue exhaustive, de l'apesanteur et de la température trop froide dans son habitacle spatial.



Louis XIII excellait à préparer les oeufs de toutes sortes de façons: perdus, pochés au beurre noir, ou durs hachés avec du lard (une de ses inventions).

Mme de Maintenon préparait notamment la côtelette parée persillée, enveloppée de papier blanc enduit de beurre et que l'on fait griller. La côtelette en papillote!

Mme de Conti imagina le carré de mouton qui porte son nom.

Louis VI inventa, pour la du Barry, une omelette aux pointes d'asperges.

Louis XVI, comme son aïeul Louis XIV, avait un appétit que rien ne pouvait distraire: le soir même de la première audience de son procès, il mangea six côtelettes, une volaille et des oeufs!

*****

Ignorant que la seconde guerre mondiale avait pris fin, une poignée de soldats japonais demeurèrent cachés (certains pendant 16 ans) dans la forêt tropicale de l'île de Guam, dans le Pacifique. Ces hommes avaient fait voeu de ne jamais se rendre.

*****

Les cinq moteurs principaux de la fusée Saturne V qui doit lancer, en juillet, les astronautes américains à la conquête de la lune brûlent 3,740 gallons de combustible à la seconde. C'est dix fois la consommation du petit avion de Lindbergh pendant tout son vol transatlantique de 1927.

VIENT DE PARAITRE

J'AI MON VOYAGE!

par Paul Villeneuve

Pour clore la saison littéraire, les Editions du Jour lancent "J'ai mon voyage!" roman de Paul Villeneuve.

Le héros de ce roman est un jeune homme de 27 ans qui, après deux années d'études universitaires, se retrouve rond-de-cuir dans une succursale d'une grande compagnie américaine, rue Dorchester à Montréal. Ecoeuré de son travail, il quitte le bureau un soir, pour se rendre à Sept-Iles où il connaît une femme.

Le roman se déroule durant ce voyage d'une dizaine d'heures que le jeune homme, dont on ignore le nom, entreprend dans sa vieille bagnole. Les souvenirs, la réalité présente et le rêve tiennent compagnie au narrateur.

Par l'originalité et la vivacité de son langage ce roman, où la femme, le Québec et l'automobile sont une véritable obsession, intéressera sûrement ceux pour qui le Québec n'est pas seulement une réalité abstraite mais un pays de déserts, de forêts, de lacs, de gratte-ciel, de chair, de haine et d'amour.

Paul Villeneuve, né à Jonquière en 1944, a gagné au printemps 1966 un deuxième prix au Concours de jeunes auteurs de Radio-Canada, avec une pièce de théâtre intitulée "Les Heures rouges".

"J'ai mon voyage" roman de Paul Villeneuve est en vente au prix de $2.50.

Distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal.

L'indépendance du Québec serait une catastrophe, selon Louis Saint-Laurent

ST-PATRICE - L'ex-premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, croit que l'existence du pays serait inévitablement compromise en moins de 10 ans, advenant l'indépendance du Québec.

"Le Canada a besoin de Québec" a déclaré M. St-Laurent à un journaliste, à sa maison d'été de St-Patrice, près de Rivière-du-Loup, à 120 milles au nord-est de Québec.

Il ne s'agissait pas d'une entrevue en règle mais plutôt d'une heure de réminiscences mêlées d'opinions sur les problèmes actuels.

M. St-Laurent, qui est maintenant âgé de 87 ans, est d'opinion que l'indépendance du Québec serait une catastrophe nationale.

Il a fait remarquer que le Canada reste le pays le plus susceptible d'être utile au développement et au maintien de la paix dans le monde.

Au sujet de la guerre au Vietnam, M. St-Laurent croit qu'on y sacrifie des milliers de vies inutilement.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, ne s'y seraient jamais engagés si on en avait deviné l'issue. Toutefois, a-t-il dit, une fois lancés, les Etats-Unis ne pouvaient plus reculer, à moins d'abandonner toute influence dans le monde.

M. St-Laurent juge capitale l'importance de l'ONU, même si elle n'a pas donné tout ce qu'on attendait d'elle.

Sans l'ONU, a-t-il noté, le monde aurait connu une guerre nucléaire.

Quant à l'OTAN, M. St-Laurent croit qu'elle a eu son importance stratégique au moment où elle a été créée.

Il est cependant nécessaire, a-t-il ajouté, que le Canada, pour des raisons d'ordre économiques réduise sa participation militaire au sein de cet organisme.

Série de cartes géographiques du Canada

OTTAWA - Les Canadiens pourront admirer leur pays dans leur vivoir, moyennant $367.20, grâce à une série de cartes géographiques à l'échelle de quatre milles au pouce.

Ces 918 cartes imprimées en neuf couleurs peuvent être vôtres moyennant 50 cents chacune, avec rabais de 20 pour cent pour les commandes de plus de $25.

L'échelle de quatre milles au pouce permet de donner en détails les routes, cours d'eau, terrains boisés, régions urbaines et, dans le Grand Nord, l'emplacement des villages primitifs, installations scientifiques stations météorologiques, aéroports, postes de la gendarmerie fédérale et de la compagnie de la baie d'Hudson.

Le ministère prévoit que les cartes seront en grande demande et a simplifié la vente en publiant un index de 22 pouces sur 30 qui comprend, d'un côté, une grande carte du Canada donnant toutes les petites cartes et de l'autre, une liste des cartes et un bon de commande.

Chaque carte porte un numéro, une lettre et un nom.

On peut en obtenir un index du Bureau de distribution des cartes, département des relevés et de la cartographie, 615, rue Booth, Ottawa.

Quelque chose de différent

L'une des sections du Terrain de l'Exposition est réservée, cette année, à une organisation qui s'appelle "It's Somethin' Else". Les activités qui s'y dérouleront sont surtout réservées aux jeunes; et parmi celles-ci, il y aura les 17 et 19 présentation du film "Christopher's Movie Matinee"... qui est lui-même quelque chose de bien différent!

L'on a dit de ce film qu'il était peut-être la plus grande réussite de l'Office National du Film, ou son plus grand échec; on l'a tout autant élevé aux nues comme on l'a baissé aux enfers! C'est donc - et c'est le moins que l'on puisse dire - un film à controverse, du genre "underground".

Le film a été dirigé et réalisé par Mort Ransen, qui sera lui-même présent à Edmonton les 17 et 19 pour discuter de son film avec tous ceux qui seront intéressés à le faire, jeunes ou pas.

En 1968, l'O.N.F. avait choisi un groupe d'adolescents de Toronto et leur avait dit qu'on leur fournirait l'équipe et l'équipement nécessaires à la réalisation d'un film, une chose qu'ils souhaitaient ardemment. Le film d'une heure et demie qui en est résulté n'est pas exactement ce que l'on avait prévu au début; il est un mélange de ce que les jeunes voulaient faire et de ce que l'O.N.F. avait en tête.

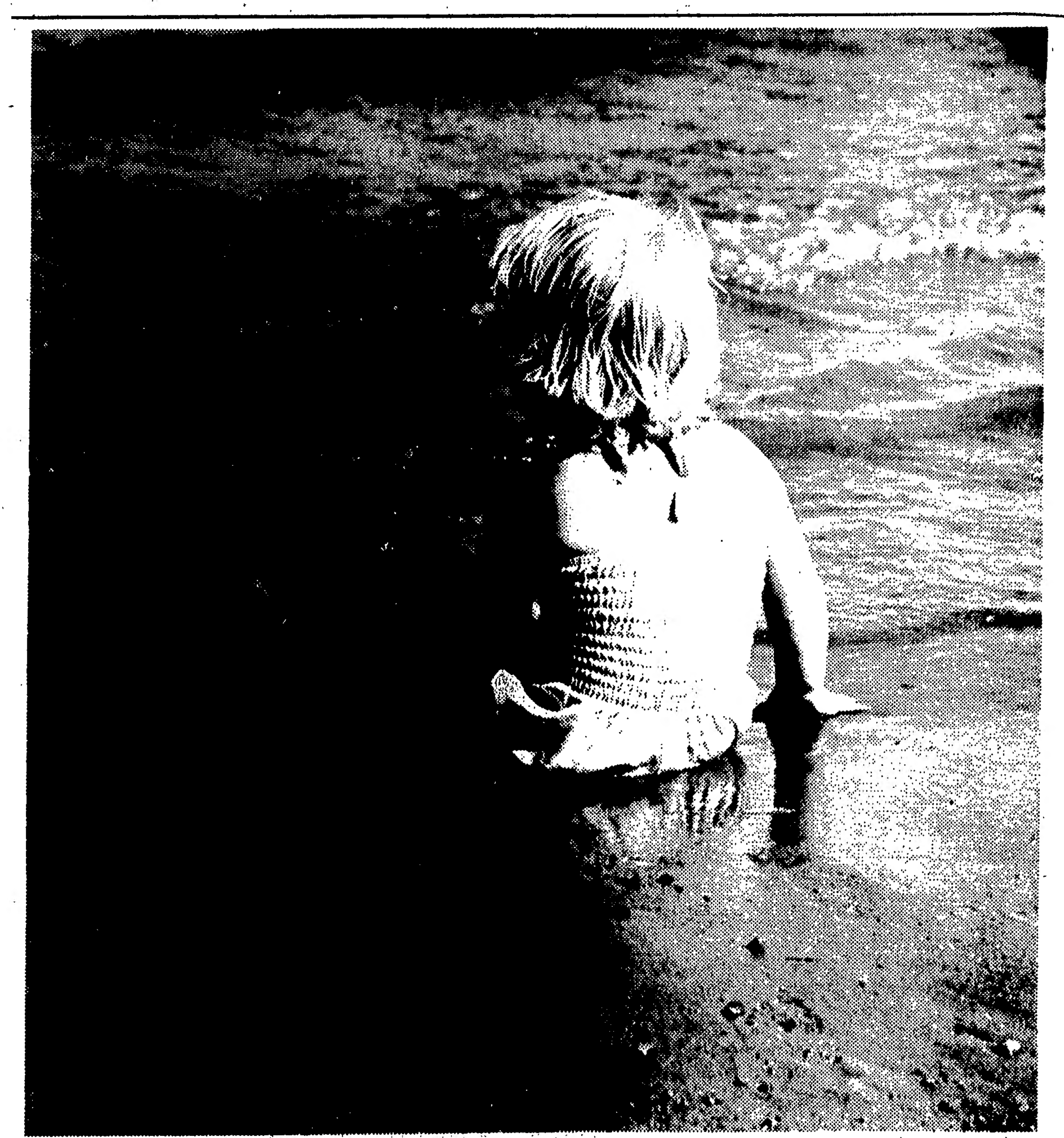
C'est tout de même une vue unique des jeunes dans notre société actuelle, leurs préoccupations, leur révolte. C'est en plus une véritable leçon de psychologie sur la perception et l'influence des média sur la connaissance des choses.

La haute direction de Radio-Canada a refusé de téléviser "Christopher's Movie Matinee", non pas en raison du message qu'il contient... mais plutôt parce qu'elle trouvait l'oeuvre peu intéressante, un peu "fofolle".

Le grand problème que présente le film en est un de langage, de langage cinématographique. Le film saute en effet d'une action à une autre, il zigzague, il recule ou avance, par pure fantaisie; il n'y faut pas non plus chercher de continuité puisqu'il n'y en a tout simplement pas!

C'est dire que si l'on n'est pas préparé à ce genre de film, il y a grands risques de le trouver insignifiant, voire stupide... justement parce que l'on ne peut pas en saisir et cerner le langage. C'est en somme comme si l'on était invité à assister à une conférence donnée en latin - ou comme si l'on visionnait l'Année dernière à Marienbad pour la première fois, sans avoir été prévenu.

Mais lorsque l'on peut maîtriser le langage - et il est bon que l'on fasse un effort pour y arriver - le film devient alors très intéressant, éducatif, excitant, d'égale importance, sinon davantage, que "La Chinoise" de Jean-Luc Godard. En temps et lieux, il ne serait pas du tout étonnant que "Christopher's Movie Matinee" devienne un classique du cinéma.



Ca c'est la vraie vie! - Peu soucieuse de ce qui se passe auprès d'elle, peu soucieuse de la marée montante qui pourrait devenir un sérieux danger, cette jeune demoiselle est toute abandonnée à ses rêves, fascinée et conquise par cette mer qui miroite de mille et un feux sous ses yeux et qu'elle espère sans doute traverser un jour pour connaître ce qui se passe "de l'autre côté".

Pèlerinage au Lac Ste-Anne

Dimanche, 20 juillet

Afin de faciliter le transport des pèlerins, les Dames de Saint - Joachim ont retenu les services d'autobus spéciaux.

Le départ de ces autobus s'effectuera à 9h. a.m.:

- à l'Immaculée-Conception
- à Saint-Joachim

Pour achats des billets veuillez téléphoner à

Mme Legris 488-2204

ou à

Mme Latour 488-2667

Opinions

Pendre ou ne pas pendre...

Le Procureur général de l'Alberta et tous ceux qui pensent comme lui n'ont pas tort de critiquer les autorités fédérales qui ont décidé de commuer en emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée il y a quelque temps contre Leonard Borg.

Comme l'a déclaré M. Gerhart, "la loi est claire en pareil cas (et) si le Gouvernement fédéral croit que la peine de mort devrait être abolie, il n'a qu'à présenter un projet de loi en ce sens pour que l'on soit, une fois pour toutes, fixé sur cette question des condamnations à mort".

L'on sait que cette question a été discutée, en long et en large, par le Parlement canadien avant d'en arriver à la loi - beaucoup moins sévère qu'elle ne l'était auparavant - que nous avons aujourd'hui.

Si Borg a été condamné à mort, il y a tout lieu de croire que ce n'est pas l'effet d'un hasard et parce que le crime dont il fut trouvé coupable entrait dans la catégorie de ceux qui restent passibles de la peine capitale. Comme dit M. Gerhart, ça semble clair.

L'on peut comprendre l'hésitation du Gouvernement, ou de quiconque, à laisser pendre un homme, à prendre une vie en paiement d'une dette envers la société. Mais la loi demeure la loi... dans ce cas comme dans tous les autres.

Il est bien inutile et futile de consacrer autant de temps qu'on l'a fait pour la question de la peine capitale si l'on décide ensuite de toujours procéder par mesures d'exception qui vont à l'encontre de ce qui a été décidé. C'est admettre explicitement qu'il y a vice et graves imperfections dans ce qui a été décidé.

Et mieux vaut régler la question une fois pour toutes comme le suggère le Procureur général albertain. Et c'est au Cabinet fédéral qu'il appartient de faire le nécessaire en ce sens.

Des changements qui pressent!

Ce qui se passe aux Communes d'Ottawa depuis quelques jours n'a assurément rien de bien reluisant! D'une part le Gouvernement tient à "aller un peu plus vite" en affaires et qualifie de "piraterie stupide" l'attitude de l'Opposition qui, de l'autre, tient mordicus à ses droits et ne veut pas se laisser imposer quoi que ce soit.

Il en résulte que loin d'avancer, on piétine ou on recule! Et, forcément, les contribuables canadiens sont moins bien servis par ceux que justement ils ont mandatés de les représenter et servir.

C'est tout le problème de la révision de la procédure parlementaire qui est en jeu. Et il importe que l'on y trouve une solution au plus tôt.

Cette vénérable institution qu'est notre parlementarisme canadien est farcie de procédures archaïques, héritées d'un autre âge, qui ont sans doute été importantes et utiles aux fins pour lesquelles elles avaient été conçues et prévues mais qui, malheureusement, ne cadrent plus très bien avec nos modes de vie et nos modes d'administration modernes.

Fondamentalement, la plupart de ces règles de procédure restent bonnes mais inefficaces dans un contexte de modernisme; loin de l'aider, elle contribuent tranquillement mais sûrement à paralyser et à étouffer le Parlement. Il importe donc que des changements soient apportés le plus tôt possible, dans le meilleur intérêt de la nation.

Plutôt que de se limiter à ses propres cadres, peut-être le Parlement devrait-il faire appel à l'industrie privée dans ses projets et tentatives de révision de procédure. Il est en effet bien connu que dans les industries, rien ne demeure plus longtemps qu'il ne le faut... et ce principe de base ne nuirait pas outre-mesure à notre procédure parlementaire!

Jean-Maurice OLIVIER

Sans donner dans "l'espionite", le Canada veille à sa sécurité

OTTAWA - Un problème d'une gravité peu négligeable se pose au ministère des affaires extérieures. Il s'agit de la sécurité des missions diplomatiques canadiennes dans les pays communistes, menacées par le recrutement sur place d'employés parmi lesquels peuvent s'infiltrer des agents des services de renseignements des pays-hôtes. Le ministère s'efforce d'y parer par le truchement d'un système de sélection très minutieuse des fonctionnaires canadiens affectés à ces missions.

Le problème n'est pas nouveau, mais il a été soulevé dans le rapport de la Commission royale sur la sécurité qui estime que les employés recrutés sur place sont généralement membres des services de renseignement des pays-hôtes.

L'idéal serait que tout le personnel des missions canadiennes dans ces pays soit composé uniquement de Canadiens, tout comme les fonctionnaires des ambassades des pays communistes au Canada et dans les pays occidentaux sont tous des nationaux des pays communistes.

Cependant, cela ne serait pas réalisable, même si les autorités des pays communistes y consentaient. En général, les femmes de ménage, les chauffeurs et les interprètes sont recrutés sur place parmi les nationaux des pays-hôtes. A Moscou, par exemple, l'administrateur de l'ambassade du Canada est un citoyen grec établi en Union soviétique.

A Ottawa, par contre, les ambassades communistes n'embauchent pas de personnel sur place. Ils amènent avec eux, de leur pays d'origine, jusqu'aux femmes de ménage, aux chauffeurs et autres employés du genre. Les milieux officiels dans la capitale fédérale ne se font pas d'illusion et ils savent parfaitement bien que parmi tous ces employés, il y en a qui sont chargés de missions de renseignement.

Quoi qu'il en soit, le personnel local des ambassades canadiennes, est tenu strictement à l'écart de tous documents confidentiels. Ce qui ne suffit pas, il faut bien le dire, pour les neutraliser. En effet, rien n'empêche un interprète ou une réceptionniste en ouvrant bien les yeux et les oreilles d'avoir des renseignements à communiquer à leurs services, ne serait-ce que la liste des sujets locaux et canadiens qui viennent à l'ambassade. La femme de ménage peut toujours noter, par exemple, les relations tendues entre un diplomate canadien et sa femme ou entre deux fonctionnaires canadiens. Un chauffeur peut toujours signaler les personnes que l'ambassadeur emmène dans sa voiture. Autant de petits renseignements qui ne manquent pas d'utilité pour les services secrets.

Les milieux diplomatiques signalent aussi un autre risque. Les fonctionnaires canadiens finissent par se familiariser avec le personnel local et peuvent parfois, à leur insu, commettre des imprudences verbales susceptibles de livrer de précieux renseignements.

Une inscription sera placée sur la lune au nom de toute l'humanité

CAP KENNEDY - "Ici des hommes de la planète ont posé pour la première fois le pied sur la lune. Nous sommes venus dans un esprit pacifique au nom de toute l'humanité".

Telle sera l'inscription gravée sur la planète commémorative déposée sur la lune par Neil Armstrong et Edwin Aldrin lors de leur débarquement sur la lune le 21 juillet peu après 2h. du matin.

Outre cette inscription une carte de la terre sera gravée sur la plaque, annonce la N.A.S.A.

Cette plaque portera les signatures du président Richard Nixon et des trois membres d'équipage d' "Apollo-11" Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins. Bien que celui-ci ne fera que survoler le satellite de la terre, attendant le retour de ses deux camarades.

Cette plaque commémorative sera fixée sur le palier de descente du module lunaire, partie qui restera sur la lune et servira de rampe de lancement miniature au palier ascentionnel qui ramènera les deux astronautes à la capsule de commandement où leur camarade Collins les aura attendus, en orbite lunaire.

On sait qu'outre un drapeau américain divers instruments scientifiques tels qu'un sismomètre et un réflecteur de rayons Laser seront abandonnés également sur l'aire d'alunissage.

Des voyages réguliers dans l'espace dès 1970?

CAP KENNEDY - M. George Mueller, administrateur adjoint des vols intersidéraux à équipage de la NASA, a déclaré qu'il recommanderait la mise sur pied, à partir de 1970, de voyages réguliers dans l'espace afin de permettre à tous et chacun d'en profiter.

Le système envisagé par M. Mueller et qu'il a décrit devant les membres du "Canaveral Press Club" comporte trois stades. Un premier vaisseau pourrait emporter jusqu'à 12 personnes vers une station spatiale en orbite autour de la terre. Un autre vaisseau les transporterait de cette station vers une autre station, celle-ci en orbite autour de la lune. Enfin, dernière étape, de la station en orbite autour de la lune, les voyageurs pourraient se rendre sur la lune elle-même.

Est-il souhaitable d'uniformiser l'enseignement de l'histoire ?

TORONTO - A.B. Hodgetts, professeur d'histoire de Port Hope, dirige un comité qui entend uniformiser les manuels scolaires présentant des opinions contradictoires sur l'histoire canadienne.

Un élève de 14 ans qui étudie l'histoire du Canada, en Ontario, apprend, par exemple, que Lord Durham, dont l'acte d'Union a jeté les bases de notre système actuel de gouvernement, fut un homme d'Etat distingué, qui "n'a pas été tout à fait juste à l'égard des Canadiens français".

Un étudiant de 14 ans, au Québec, apprend que la mission d'étude dirigée au Canada par Lord Durham, en 1838, "ne contenta personne" et que son acte d'Union en fut un "d'injustice et de despotisme".

Il est inévitable que différentes régions du pays voient différemment le passé, dit M. Hodgetts, "mais il serait incorrect et futile de tenter d'éliminer cette diversité de vues. L'histoire devrait plutôt être documentée et présenter toutes les versions d'un fait".

Le comité que dirige M. Hodgetts travaille à établir des comités régionaux, qui s'occuperont d'échanges de manuels scolaires, de programmes et de méthodes pédagogiques.

Quant à l'épisode Durham, le professeur affirme: "Nous devrions d'abord décider si cela apporte quelque chose aux étudiants actuels. Je pense que oui, car le rapport Durham fournit un document de base expliquant en partie le malaise et le mouvement séparatiste québécois.

"Il faut en ce cas le présenter de façon vivante".



le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Jeunesse en marche

Je ne suis pas un fanatique de la confessionnalité comme obligato juridique de l'école, dans notre contexte social actuel. Je me méfie des étiquettes et des cadres qui risquent d'engendrer une fausse sécurité: en pratique, on le sait bien, ce n'est pas l'empaquetage qui compte mais la qualité du contenu... et sa comestibilité.

On pourra établir, sur le papier, toutes les philosophies chrétiennes de l'école que l'on voudra, prévoir un horaire systématique des classes de religion, si, dans le concret, le professeur n'est pas un chrétien engagé, qui communique sa foi personnelle par un jeu d'osmose, l'enfant a bien des chances de demeurer fermé à la séduction de la Bonne Nouvelle. Ce qui arrive, actuellement, dans certains milieux; on peut enseigner la géographie sans y croire tellement; il n'en va pas ainsi de l'initiation aux mystères de la foi.

Les conjonctures actuelles ne justifient pas, toutefois, un pessimisme intégral: il y a telle chose que les entêtements de l'Esprit. Il faut même être convaincu que si, dans un proche avenir, nous devons compter moins de pseudo-chrétiens nous aurons de plus en plus, parmi les jeunes, d'authentiques adeptes du Christ. Statistiquement moins nombreux qu'autrefois, mais authentiques. Il n'est pas du tout certain qu'ils surgissent toujours des "cadres" officiels. Une pastorale étudiante dynamique et contagieuse devra, souvent, se faire marginale, inventant des manières de s'adapter à la "mission" qui est connaturelle au projet toujours actuel du Christ.

La catéchèse nouvelle, ressourcée à la Bible, ne saurait être laissée aux soins plus ou moins distraits de simples répétiteurs: c'est une vie qui doit passer à travers la chair vive des consciences. Certains professeurs ne s'y trompent pas, qui redoutent l'heure de la catéchèse, comme une mise en question de leur propre univers spirituel. S'ils sont honnêtes avec eux-mêmes, ils sont mal à l'aise à ne devenir, en face de leurs enfants disponibles, que des remueurs de paroles... qui sonnent le vide. Je ne juge pas, je constate.

Il y a, d'autre part, des éducateurs qui, à des degrés divers, ont été, comme saint Paul, "saisis par le Christ". Ils ne s'estiment pas, pour autant, "recuits" de sainteté: ils ont leurs problèmes, ils sont en marche, tout bonnement. Avec leur bonne volonté, précisément.

Ils savent que l'annonce de la Bonne Nouvelle doit se tourner en dynamisme; qu'elle doit déboucher dans la vie. C'est parmi eux que se recrutent les animateurs du mouvement Jeunesse en Marche qui propose aux jeunes l'aventure du rayonnement communautaire. Je veux dire, par là, qu'ils invitent des jeunes sur le chantier royal de l'Evangile, vécu dans leur petit monde élémentaire. Ce Mouvement vient de publier, en collaboration, le Guide de l'Educateur. De cet éducateur qui n'entend pas se substituer au jeune mais qui s'applique à donner à ce jeune, qui se cherche, une première initiation aux responsabilités.

Malgré tout ce qu'on pourrait penser, il y a encore, chez les jeunes d'aujourd'hui un potentiel considérable de générosité. S'ils demeurent les bras ballants ou s'ils cherchent à s'étourdir dans des bougeottes caduques, c'est faute d'être invités à s'ouvrir aux autres et à connaître, dans l'amitié, la joie d'être utiles. Ils pâtissent, sans toujours en prendre vraiment conscience, de la dureté de leur univers dont le drame est, peut-être, d'abord celui de la solitude. Dans l'impersonnel des grands ensembles scolaires. Les jeunes pâtissent de n'être pas aimés. A l'origine de toutes les contestations, si nous fouillons bien, il y a une quête d'amour.

Jeunesse en Marche n'est pas un mouvement qui tourne à vide dans la stratosphère: il est réaliste et adapté à la psychologie des jeunes. L'éducateur qui acceptera de l'animer subtilement, à coup de sueurs suées, s'émerveillera de voir s'allumer, dans les yeux de "ses" enfants, une flamme: il y trouvera une première récompense.

La Presse, 5-7-69.

P.S. On se procure le Guide de l'Educateur au 8,100 boul. St-Laurent, Montréal.

Le Vatican précise la charge des représentants pontificaux

Le Vatican vient de publier un "motu proprio"; "Sollicitudo omnium ecclesiarum", qui décrit la charge des représentants du souverain pontife, notamment dans leurs relations avec les évêques et les Etats.

"L'activité du représentant pontifical dit le texte, rend avant tout un précieux service aux évêques, aux prêtres, aux religieux et à tous les catholiques du lieu qui trouvent en lui un soutien et une protection dans la mesure où il représente une autorité supérieure, ce qui est à l'avantage de tous. Sa mission ne se superpose pas à l'exercice des pouvoirs des évêques, elle ne le remplace pas ni ne l'entrave, mais le respecte et même le favorise et le soutient par un conseil fraternel et discret".

En ce qui concerne les relations avec les Etats, le texte ajoute: "Par un droit natif inhérent à notre mission spirituelle elle-même, favorisé par le développement séculaire des événements historiques, nous envoyons nos légats aux autorités suprêmes des Etats dans lesquels l'Eglise est enracinée ou présente de quelque façon".

Le journal Le Monde écrit que la publication de ce document "n'est certainement pas une coïncidence". On sait en effet que le cardinal Suenens de Malines a formulé, dans son entrevue avec les informations catholiques internationales, des critiques assez vives à l'endroit des nonces.

"La fonction diplomatique des nonces, avait-il déclaré est souvent un porte-à-faux. Elle établit le dialogue au niveau des puissances politiques, et la voix des pauvres n'est pas entendue."

"La tâche quotidienne d'un nonce présente des analogies avec les services secrets des gouvernements. Il est chargé d'une mission de contrôle en vue du maintien de l'ordre établi, c'est-à-dire de l'ordre fixé par tous les pays par la curie romaine".

Quoi qu'il en soit, le "motu proprio" explique que les fonctions diplomatiques auprès des Etats doivent toujours s'exercer au service de la cause de la paix, du bien de la nation auprès de laquelle le légat est accrédité et du progrès des peuples.

Outre ces considérations d'ordre plus général, le "motu proprio" comprend douze articles qui donnent des directives plus précises. Ainsi, les représentants doivent être obligatoirement des évêques, les laïcs pouvant toutefois être accrédités auprès des organisations internationales.

L'article 4 précise aussi que "le but premier et spécifique de la mission du représentant pontifical est de rendre toujours plus écroits et agissants les liens qui unissent le siège apostolique et les églises locales". Le code de droit canon (can. 267) fixait deux objectifs aux légats: relations avec les gouvernements civils et surveillance des diocèses.

A l'article 5, on précise que le représentant pontifical a pour fonctions ordinaires d'informer le Saint-Siège "régulièrement objectivement" de la vie des communautés chrétiennes des pays où ils se trouvent et de se faire auprès d'elles l'interprète des documents et instructions qui viennent du Saint-Siège.

En ce qui concerne la nomination des évêques, on note que le représentant pontifical se prévaudra "librement et avec réserves de l'avis des ecclésiastiques et également des laïcs prudents qui lui semblent aptes à fournir des informations sincères et utiles". Notons ici que c'est la première fois qu'il est fait une mention du laïcat pour la nomination des évêques.

Quant aux relations avec les assemblées épiscopales, il est souligné à l'article 8 que le représentant a le devoir "d'aider, conseiller et prêter son action prompte et généreuse en esprit de collaboration fraternelle, en respectant toujours l'exercice de juridiction propre au pasteur". Il assistera à l'assemblée d'ouverture des assemblées générales des épiscopats et pourra participer aux autres "sur invitation des évêques eux-mêmes ou par mandat explicite du Saint-Siège".

Une biographie qui fera couler beaucoup d'encre

Par Tom CARNEY
de la PRESSE CANADIENNE

L'histoire de Soeur Cecilia Mary, la religieuse qui, pour défendre son rôle de bergère contemporaine a combattu l'Eglise catholique avec entêtement est déjà connue de beaucoup de lecteurs.

La lutte qu'elle a livrée contre ses supérieurs ecclésiastiques a attiré l'attention générale, grâce à des articles parus dans les revues et des journaux, et par des émissions à la télévision et à la radio, au moment où elle a refusé d'obéir à l'ordre du clergé lui enjoignant de fermer son refuge pour les animaux, à Mill Bay, C.-B., au sud de l'île de Vancouver.

Cette dernière bataille, qu'elle avait soumise aux journaux comme à une cour d'appel définitive, lui a valu des dons et des encouragements multiples dans le travail de protection des animaux qu'elle avait entrepris, Edward Ward-Harris, un journaliste de Victoria, a été intrigué par cette affaire.

Une biographie

"Les soeurs, règle générale, n'ont pas l'habitude de faire ce genre de choses. Je soupçonnais que ce comportement bizarre cachait quelque chose."

Le résultat, ce fut une biographie, qui porte le titre de "A Nun Goes to the Dogs". M. Ward-Harris, actuellement rédacteur du Victoria Colonist, raconte, en partie d'après les propres souvenirs de la religieuse, comment ce caractère irréductible fut formé depuis sa naissance, dans l'Angleterre victorienne, il y a 80 ans.

Le livre décrit l'enfance de Soeur Cecilia Mary, en Angleterre, ses premières émotions religieuses, comment elle en est venue à fonder sa propre communauté, la Benedictine Society for the Love of Jesus. Il parle de l'autorité dont elle a fait preuve lorsque l'ordre décida de quitter l'Eglise anglicane pour embrasser le catholicisme. Il y décrit les moindres détails, comme par exemple le fait que l'autel improvisé, dans la maison louée par la communauté en 1922, était fait d'un baril de chêne et de deux planches.

Histoire fascinante

De plus, Ward Harris décrit les pressions et les expériences personnelles qui ont influencé les décisions d'un être humain fortement énergique qui en a fait voir de toutes les couleurs aux autorités de son Eglise.

Le livre contient quelques répétitions, particulièrement dans le contexte historique que l'auteur désire souligner. L'auteur admet d'ailleurs que le livre n'est pas un livre religieux, et qu'il est basé sur la façon de penser de la révérende mère.

Le point de vue de l'Eglise, dans cette dispute, ressort souvent comme une position mesquine, et tous les conflits intellectuels, rationnels ou orthodoxes sont laissés de côté.

Cette dernière particularité éloignera malheureusement, sans aucun doute, beaucoup de lecteurs ecclésiastiques, qui auraient formé le groupe le plus susceptible de bénéficier de cette histoire fascinante.

La communion distribuée dans la main

PARIS - Les évêques français pourront désormais distribuer l'eucharistie dans la main des fidèles, annonce un communiqué du secrétariat de l'information religieuse à Paris.

Le communiqué précise que cette autorisation a été accordée par le Saint-Siège à condition que l'ancien usage (remise de l'hostie sur la langue) puisse être conservé pour les fidèles qui le désireront, et qu'une explication du nouvel usage soit fournie.

PAROLE DE DIEU
PAROLES DE VIE

"Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; tandis que si, par l'Esprit, vous faites mourir les oeuvres du corps, vous vivrez... en fils de Dieu". (Rom 8, 12-14)

Nos actions ont un ressort secret qui les inspire: sommes-nous "chair", c'est-à-dire sans Dieu, occupés de nous-mêmes, de nos aises, de nos caprices? ou sommes-nous "Esprit", c'est-à-dire inspirés par les désirs de Dieu sur nous, habiles et sages pour gérer les biens spirituels que son salut nous assure pour toujours?

Texte et commentaire: SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

GUY

Le 15 juin dernier eut lieu la cérémonie de Confirmation de nos jeunes des 5e et 6e années présidée par Mgr l'Archevêque assisté de notre curé, le R.P. Benoit Frigon. Ils étaient quarante-six jeunes, 21 filles et 25 garçons. Après la cérémonie il y eut banquet au sous-sol de l'église, en compagnie de Mgr Routhier, pour tous ceux qui voulaient s'y rendre.

*****

Un pique-nique organisé par notre Comité des Sports le 1er juillet dernier a été couronné d'un beau succès. Félicitations aux responsables.

*****

A M. et Mme Edward Dobe, une fille baptisée Linda Maree le 22 juin; parrain et marraine, M. et Mme Graham McKenzie. Félicitations aux heureux parents.

*****

Vendredi le 4 juillet dernier, le R. P. Benoit Frigon bénissait le mariage de Mlle Rose Marier, fille de M. et Mme Lionel Marier à M. Léonce Pelletier, fils de M. et Mme Léon Pelletier. Les jeunes époux demeureront temporairement à Guy. Nous leur offrons tous nos meilleurs voeux.

Etaient en visite à cette occasion, M. et Mme Adrien Ferland et leus deux enfants de St-François, Qué., ainsi que MM. Lévis et Léonard Pelletier de Gibbon et Jasper Place respectivement.

*****

Le 3 juillet dernier décédait à l'hôpital de McLennan Mme Lydia Gosselin, invalide depuis les 16 dernières années. Elle laisse, pour pleurer sa perte, deux enfants d'un premier mariage, Eddy et Archelas Gagné de Guy, et sept autres d'un second mariage avec feu M. Ernest Gosselin. Ce sont: Mme Maurice Beaudoin (Lucille), Jean et Guy de Guy, Mme Léo Fournier (Hélène) de Donnelly, Benoit de Everett, Wash., Mme Théo Van Den Elzen (Marie) de McLennan, Mme Réal Beaudoin (Madeleine) de Slave Lake. Elle laisse aussi cinq frères, Luke Chabot de la Floride, Albert Chabot de New York, Maurice Chabot de Val d'Or, Qué., Ernet et Alphonse Chabot de Ste-Sabine, Qué.

Le service eut lieu en l'église de Guy le 5 juillet, chanté par le R.P. Frigon. Les enfants de choeur étaient tous des petits-enfants: Louis Gagné, Julien Beaudoin, Donald et Robert Gosselin.

Les porteurs étaient MM. Fortunat Lachance, Léon Pelletier, Maurice Lambert, Joseph Dancause, Simon Fortier et Roland Bastien; M. Aimé Gosselin portait la Croix.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

D'autre part, la famille Gosselin désire remercier les RR. PP. Benoit Frigon et Clément Richer, les Dames de Ste-Anne, M. l'abbé Baril, les Religieuses et le personnel du Foyer N.-D. du Lac, la chorale de Guy et tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite de ce deuil qui l'a frappée.

*****

Etaient de passage parmi nous ces derniers temps: M. et Mme Roger Paiement (Irène Bisson) et leurs enfants de Eugene, Ore., qui visitaient M. et Mme Gabriel Noël.

Le Père Frigon a également reçu des visiteurs, M. Paul Soulodre et son fils Léo (dit Colosse) de High Level.

(Ah! oui... Colosse, la prochaine fois que tu desireras converser avec une certaine demoiselle, tu devrais emprunter l'auto d'un certain Père (o.m.i.) plutôt que de te servir du téléphone. Cela t'évitera des questions... embarrassantes!).

ORIENTATION FAMILIALE

Et les finances à deux...
(1ère partie)

Voici un autre "test", du genre de ceux que nous avons eus ces dernières semaines... Celui-ci a rapport au financement dans votre foyer. Cette semaine, il s'agit de la femme, la semaine prochaine, nous parlerons au mari...

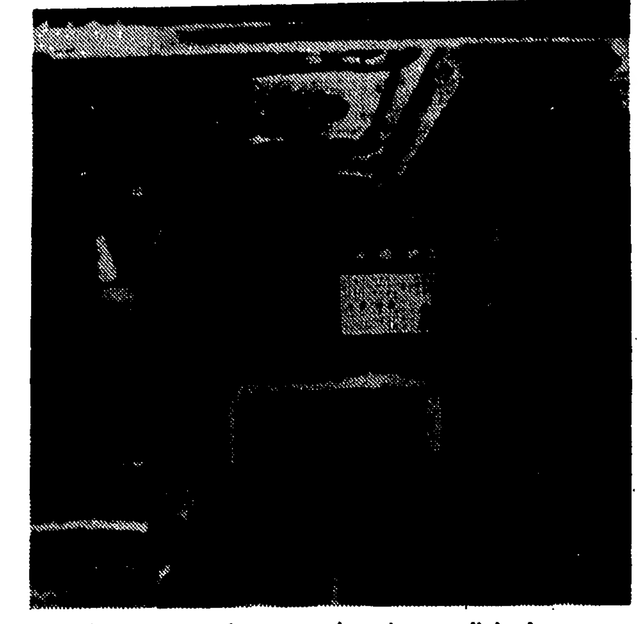
1. M'arrive-t-il souvent, le soir, d'accueillir mon mari avec des comptes?
2. Quand je rentre des magasins, est-ce que je cherche souvent à convaincre mon époux que c'était une vente? ou à ne pas lui dire le prix exact?
3. Est-ce que j'envoie souvent mon mari à l'épicerie?
4. Suis-je portée à meplaindre - lamenter - quand je parle d'argent?
5. Est-ce que j'ai une petite réserve d'argent que mon mari ignore?
6. M'arrive-t-il de m'accorder une petite "faveur" parce que mon mari s'en est donné une?
7. M'arrive-t-il de trouver mon époux gaspilleux devant nos enfants ou ma mère?
8. Quand je veux changer un gros morceau dans la maison, suis-je portée à prendre les petits détours féminins?

Chère amie, si tu as répondu oui à la 3e question, et non à toutes les autres, tu es une perle. Dis-le à ton époux pour qu'il le reconnaisse, et n'oublie pas ta fête... Si tu as répondu oui aux questions 4, 6, 8 et non aux questions 1, 2, 3, 5 et 7 tu mérites des félicitations. Fais attention. Il faudrait peut-être y aller plus carrément avec ton mari sur des questions d'argent. Tu manques de confiance.

Si tu as répondu non à la 3e question et oui à toutes les autres, tu es dans une situation difficile. Penses-y un peu. Fais un effort.

Et toi, si l'ensemble de tes réponses ne coïncident pas avec les prévisions... tu as ta personnalité, pourquoi ne pas examiner tes réponses avec ton mari. Il te dira lui, ce qu'il en pense...

A la semaine prochaine, alors que les questions seront posées au mari...



C'est dans cette roulotte transformée en cellule de quarantaine que les trois astronautes de la mission Apollo 11 seront enfermés, dès leur arrivée sur le pont du porte-avions Yorktown. Dans cette roulotte, toujours dans l'isolement le plus complet, les voyageurs de l'espace se rendront à Hawaii puis, par avion, seront transportés au centre spatial de Houston où ils passeront, par un tunnel accordéon en plastique, au "laboratoire de réception lunaire". Dans ce laboratoire, leur vie tiendra à la fois de l'hôpital, du cloître et de la salle d'études. Les spécimens géologiques lunaires qu'ils rapporteront de leur voyage seront eux aussi soumis à une quarantaine. Toutes ces précautions, qui ont pour but d'éviter que les astronautes ne diffusent dans l'atmosphère terrestre des microbes inconnus potentiellement dangereux, grèvent le budget de la NASA d'environ $10,000,000.

FORT KENT

Il y a eu réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Denise Bellemare et 32 dames s'étaient rendues lui offrir leurs voeux de santé et bonheur et lui offrir de jolis cadeaux.

Le mariage de Mlle Bellemare à M. Palmer eut lieu dans notre paroisse et environ 150 parents et amis se joignirent au jeune couple pour marquer l'événement.

*****

Il y a également eu réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Stella Ducharme et elle aussi reçut de très jolis cadeaux.

Son mariage à M. James Medley eut lieu le 5 juillet; plusieurs parents et amis assistaient à la cérémonie et à la réception. Le jeune couple est parti en voyage de noces à Montréal où il visitera de nombreux parents et amis et, entre autres, la soeur de Stella, Mme Pierre Deschêne. Meilleurs voeux de bonheur et santé à ces deux jeunes couples.

*****

Le 6 juillet dernier, la famille de M. William Chalut s'est réunie pour fêter les 80 ans de ce dernier. Plusieurs étaient venus de loin, dont Sr Florette, c.s.c., Soeur Laura, s.c.e., M. et Mme Locke, M. et Mme Bonneau, M. et Mme Jacques Chalut, Mme O'Connor et M. et Mme Marroski. L'on présenta à M. Chalut un magnifique gâteau décoré de 80 chandelles.

*****

La résidence des Religieuses de Ste-Croix a été vendue à M. J.A. Kovack, professeur à Bonnyville, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Bienvenue aussi à M. et Mme Bryan Karcher, le nouvel Agent de l'Alberta Wheat Pool.

*****

M. et Mme François Ouellette ont eu la visite de Religieuses de Jésus-Marie, une soeur de Mme Ouellette ainsi que de M. Joe Ouellette de Port Muddy et de M. et Mme Armand Gauthier de New Westminster.

M. et Mme Réal Croteau ont eu la visite de leurs parents, M. et Mme Aurélius Servant ainsi que du frère de Mme Croteau, Edouard, son épouse et ses enfants.

M. et Mme Noël Lafrance se sont rendus visiter leur fille.

Morinville

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le départ de notre vicaire M. l'abbé Bourassa qui s'en va à La Malbaie dans la province de Québec, comme vicaire.

*****

Félicitations à M. et Mme Frank Volmer à la suite de la naissance d'une fille qu'ils ont fait baptiser Trina Marguerite ainsi qu'à M. et Mme Josehp Bokenfohr, également parents d'une fille qui a été baptisée Shary.

*****

Nous sommes tous heureux de savoir qu'à compter de mardi soir prochain il y aura du pavé au Centre récréatif de Morinville; voilà une belle amélioration.

ST-JOACHIM

Mercredi dernier eut lieu le service funèbre de M. Evangéliste Seguin, un pionnier de notre paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé André Desjardins, curé de Vimy, un ami de la famille. Nos plus sincères sympathies aux membres de la famille éprouvée.

*****

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue dans notre communauté chrétienne à Monique Nicole, fille de M. et Mme Paul Morin. Et sincères félicitations aux heureux parents.

*****

M. et Mme Jacques Baril et leur famille sont partis pour un congé de quelques jours à Jasper. En passant à Hinton, ils devaient s'arrêter chez M. et Mme Jean-Paul Bourbeau, frère de Mme Baril.

*****

M. et Mme Edouard Shalka et leurs deux garçons Léonard et Raymond sont partis en voyage en Tchécoslovaquie, passant par Amsterdam. Les parents de M. Shalka sont originaires de ce pays. Ils visiteront également la Pologne, mère-patrie de Madame Shalka.

BEAUMONT

M. et Mme René Lavigne sont revenus de leur voyage à Winnipeg.

M. et Mme Elizée Beaudoin sont aussi revenus de leur voyage à Cold Lake et au Lac LaBiche. Sont aussi de retour M. et Mme Hervé Bérubé qui s'étaient rendus à Plamondon chez leur fille Fernande ainsi que chez leurs neveu et nièce, M. et Mme André Cloutier au Lac LaBiche.

*****

Mme Albert Bérubé et son fils Aurélien se sont rendus à Grande Prairie pour y visiter M. et Mme Julien Bérubé et leur famille après quoi ils se sont rendus à Jean-Côté chez M. et Mme Léopold Sasseville et leur famille et chez leurs autres parents, M. et Mme Ghislain Sasseville.

*****

M. et Mme Hervé Bérubé et leur fille Anita sont partis en vacances de deux semaines à Vancouver.

événements

LE 21 JUILLET

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Prix de la science", "Trois pays, trois apprentis" et "Le Canada à l'âge aérospatial". Les représentations commencent à 7h.30 p.m.

*****

LE 28 JUILLET

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Un village... la terre!" et "Ce n'est pas le temps des romans". Les représentations commencent à 7h.30 p.m.

Le Chapelet à CHFA

JUILLET

18. Paroisse Cathédrale de St-Paul.
19. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
21. Abbé Henri Garnier et Mlle Claire Garnier, Legal.
22. Famille Ferrier Laflamme, Falher.
23. Dames de Ste-Anne de Jean-Côté.
24. Paroisse St-Emile, Legal.
25. Dames de Ste-Anne, McLennan.
26. Dames de Ste-Anne de Falher.
28. Familles Joseph et Donat Lemire, Falher.
29. Paroisse Ste-Anne, Falher.
30. Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
31. Familles Edouard et Fernand Pahud, Edmonton.

BONNYVILLE

De nombreux parents et amis s'étaient réunis en l'église St-Louis le 6 juillet dernier pour assister à la Première messe de M. l'abbé Gérard Bourbeau dont l'ordination à la prêtrise avait eu lieu la veille à Cold Lake, sa paroisse natale.

M. l'abbé Bourbeau est le frère de M. Robert Bourbeau de Bonnyville où s'était réunie la famille.

*****

M. et Mme Marcel Ducharme se réjouissent de la naissance d'un garçon né le 15 juin dernier; Grogory Omer, cinquième enfant de l'heureux couple est aussi leur premier fils. Félicitations.

*****

Le 12 juillet dernier fut célébré le mariage de Mlle Hélène Rivard à M. Emilien Vachon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Lassonde. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

****

Le 11 juillet, en l'église St-Louis, eut lieu le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Fernand Baril, décédé le dimanche précédent à l'âge de 50 ans. Nos plus sincères sympathies aux membres de la famille éprouvée.

*****

Le R.P. Frappier vient de recevoir une nouvelle obédience pour le sud de la province. Il travaillera à Cluny, chez les Pieds Noirs. Nous le remercions pour son dévouement passé dans la paroisse, particulièrement chez les jeunes.

*****

Le R. P. Gauthier, assisté de volontaires de l'Est, dirige actuellement un Camp de vacances à Anshaw pour les enfants Indiens et Métis de la région.

*****

Nous regrettons le départ de la famille Plouffe qui est partie s'établir en Colombie-Britannique à la fin de juin. D'autre part, la plus cordiale bienvenue à la famille Armand Ducharme qui vient s'établir dans notre localité.

*****

Tout comme la ville de Salt Lake City, Bonnyville s'enorgueillit d'un "causeway" qui traverse le lac Jessie du nord au sud. Cela rendra la ville plus accessible à tous les fermiers du sud et le lac Muriel à la population environnante.

MOTS D'ESPRIT

Le docteur et son malade:
Mon ami, vous devez renoncer à tout travail de tête.
-Impossible, docteur: je serais ruiné.
-Ah, vous êtes chercheur?
-Non, je suis coiffeur.

*****

-Qu'est-ce qu'une fée, papa?
-C'est une dame qui possède une baguette magique, ce qui lui permet de réaliser tous ses voeux.
-Alors, maman est une fée?
-Une fée?
-Oui, elle raconte à tout le monde qu'elle te fait marcher à la baguette.

McLENNAN

La joie de vivre se manifeste chez nous par divers événements, notamment au cours d'une visite de Mgr Routhier à nos malades qui s'en sont grandement réjouis. Et aussi à la Cathédrale St-Jean-Baptiste où il y a eu célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Frank Anward. La messe fut célébrée par leur neveu, le R.P. A. Lamothe, et il y eut ensuite réception chez l'une de leurs filles, Mme Evelyne Smith, où plusieurs frères et soeurs des jubilaires se réunirent, dont Mme H. Lamothe de McLennan, Mme Louise Adair et Mlle Léna Jobin de High Prairie, MM. Auguste et Jérémie de Valleyview et des neveux et nièces, M. et Mme Louis Lamothe d'Edmonton, M. et Mme Roger Lamothe de Prince George ainsi que de nombreux amis. Au nombre de ces derniers l'on notait la présence de M. Beaudry qui avait été garçon d'honneur de l'heureux couple lors de leur mariage, il y a 50 ans.

*****

Nous avons appris avec beaucoup de satisfaction l'ouverture officielle du Parc provincial Winagami. Plusieurs personnes étaient présentes, représentant un peu tous les villages de la région et il y avait aussi la fanfare de Beaverlodge pour égayer la fête.

*****

La minuscule chapelle Ste-Marguerite a été bénie le 12 juillet par Mgr Routhier assisté du R.P. Lavigne et de M. l'abbé Dechamplain. Cet édifice érigé près du Parc est un don des Chevaliers de Grouard qui, par une série de Bingos habilement organisés par le Frère Létourneau ont pu amasser les fonds nécessaires à sa construction. On remarquait à cette cérémonie le R.P. Guimont venu de Joussard et le Grand Chevalier, M. L. Garand de Falher. En vertu de cette réalisation, il y aura célébration de la messe par notre curé tous les dimanches de la saison estivale à 4h. p.m.

*****

Mme H. Charbonneau mise en repos il y a quelque temps et M. Andrew Neary semblent en bonne voie de convalescence.

*****

M. et Mme F. Kelly ont reçu la visite de leur fils Gordon de Calgary. M. et Mme Tellier se sont rendus à Morinville et les familles Hubert Frey et F. Andronyk d'Edmonton ont visité leurs parents, M. et Mme V. Frey.

*****

Nous saluons l'arrivée à l'évêché de deux jeunes scholastiques, MM. R. Guimont et L. Boudreau, venus tous deux d'Ottawa pour procéder à un travail de photocopie de précieux documents concernant les Indiens du diocèse qui enrichiront ensuite les Archives oblates de l'Université d'Ottawa.

DONNEZ DE VOTRE SANG

GIROUXVILLE

Samedi le 28 juin dernier eut lieu en l'église St. John's d'Edmonton le mariage de Mlle Myriam Anctil, fille de M. et Mme Aimé Anctil de Girouxville à M. Wayne Fleetham, fils de M. et Mme Ernest Fleetham de Calgary. Mlle Lorraine Béchard, une amie de la mariée, agissait comme Demoiselle d'honneur et elle était accompagnée d'un ami du marié. La réception qui suivit eut lieu au Masonic Temple et une centaine de parents et amis y assistaient.

Etaient venus de Girouxville, en plus des parents, M. et Mme Joseph Doucette et leurs fils Richard. Après le mariage de leur fille, M. et Mme Anctil se rendirent à Winnipeg pour y visiter des parents.

Après leur voyage de noces en Espagne le jeune couple Fleetham s'établira à Edmonton; nous lui offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

*****

Le 18 juin est née Marie Nicole Viviane, fille de M. et Mme Roger Couillard, baptisée le 6 juillet; parrain et marraine, M. et Mme Denis Dentinger.

Le 13 avril est né Joseph Robert Shawn, fils de M. et Mme Robert St-André, baptisé le 11 juillet; parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile St-André, grands-parents de l'enfant.

Sincères félicitations aux heureux parents.

*****

Le 8 juillet dernier décédait subitement M. Elphège Couillard époux de Eva Audet, à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sept enfants, dont trois garçons: Glorifie, Roland et Roger et quatre filles: Mme René Roy (Reina) de Falher, Mme Réal Bessette (Rita) de Jean-Côté, Mme Edouard Charais (Yvette) de Girouxville et Soeur Jeannette Couillard. Le défunt laisse également deux frères et une soeur, M. Anatole Couillard de Montréal, Mme Euclide Dumberry (Laurenza) et M. René Couillard tous deux du Foyer N.-D. du Lac de McLennan, ainsi que 20 petits-enfants.

Le service eut lieu le 11 en l'église de Girouxville remplie de parents et amis venus rendre un dernier hommage au défunt. Les officiants étaient les RR. PP. Lucien Lafontaine, Clément Desrochers et Benoit Frigon. L'homélie fut prononcée par Mgr Routhier. Les porteurs étaient MM. Adolphe Lanctot, Georges St-Jean, Henri Lejeune, Antoine Dentinger, René Roy et Réal Bessette; M. Alcide Audet portait la Croix.

Le défunt était originaire de Montréal et était arrivé avec ses parents en 1919.

Nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

*****

M. Mack Chasca et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Kelowna; M. et Mme Denis Giroux nous ont aussi quittés, pour Vancouver; enfin M. et Mme Eugène Girard se sont fait construire une maison à Falher et ils doivent nous quitter très bientôt.

*****

Mme Adrien Dumont, M. et Mme Paul Dumont ainsi que M. et Mme Jean Dumont sont tous allés assister au mariage de Mlle Jacqueline Garneau à Eauburn, Wash. M. et Mme Maurice Bouchard sont partis en voyage à Vancouver en compagnie de leur famille. M. et Mme Maurice Gauthier, M. et Mme Denis Benoit ainsi que M. et Mme Paul Henley sont tous partis en vacances à Prince George, Penticton et dans les Parcs nationaux. M. et Mme Gérard Brochu et sa soeur Marie-Louise, ainsi que M. et Mme Georges Brochu visitent actuellement la vallée de l'Okanagan. M. et Mme Roy Cunningham visitent Kelowna alors que M. et Mme Noé Rochon et Mlles Evelyne et Lorraine Rochon se rendent au même endroit visiter M. Armand Rochon. Pour leur part, M. et Mme Armand Boisvert et leur famille visitent Jasper et Banff alors que M. et Mme George Mackell et leur fils sont partis ver le nord, à Dawson City et Fairbanks.

*****

M. Jean-Eudes Tremblay de Culp tient à remercier, par le journal, les autorités et responsables de CHFA qui lui ont permis de se mériter une magnifique montre lors d'un récent concours.

Une politique monétaire austère aide à parer à l'inflation

OTTAWA - Selon le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, des taux d'intérêt plus élevés ont été établis dans le but de réduire chez les consommateurs les emprunts et les dépenses, et une politique monétaire austère constitue le seul moyen de parer à l'inflation.

Prenant la parole à la séance inaugurale d'un comité parlementaire spécial qui enquêtera sur les causes et les effets des taux d'intérêt élevés, M. Rasminsky a déclaré que le Canada a connu huit ans de prospérité soutenue et que, psychologiquement, les citoyens s'attendent à ce que l'inflation se poursuive.

Mais il a mis les gens en garde contre cette attitude qui encourage la hausse des prix et des revenus, car ces mêmes gens pourraient se trouver "dépourvus d'un marché".

M. Rasminsky a souligné que ce n'est pas la Banque du Canada qui fixe le taux d'intérêt imposé sur ou payé par le public. La banque centrale peut cependant influencer le climat économique de l'heure, en ce qui touche le crédit, et la politique monétaire qu'elle exerce compte pour beaucoup dans la lutte contre l'inflation.

Le crédit

Le taux d'intérêt, a-t-il dit, est imposé sur le secteur privé de l'économie par les banques à charte et d'autres institutions financières; tenant compte des conditions du crédit au cours d'une certaine période.

Une politique monétaire anti-inflationniste entraîne toujours un relèvement du taux d'intérêt, a-t-il précisé.

"Le crédit que l'on obtient facilement et à meilleur marché encourage tout simplement l'inflation".

D'aucuns soutiennent que des taux élevés d'intérêt contribuent à la hausse des prix et des dépenses.

Ils ont raison jusqu'à un certain point, a-t-il dit. Mais on relève le taux d'intérêt dans le but de "fournir des stimulants contre les prêts et contre les dépenses".

Perles... rares!

AZOTE: Je n'ai pas trouvé dans le dictionnaire la définition de la zote!
ANTISEMITISME: Il faut se servir des antisémites seulement sur les vêtements de laine!
BATONNIER: C'est lui qui donne des coups avec la barre des témoins à ceux qui ne répondent pas comme il le faut à Monsieur le Juge!
COUVRE-CHEF: Le couvre-chef est l'inférieur qui se fait toujours gronder à la place de son supérieur!
EMBLEME: L'an blême est celui qui se lève au lendemain de la guerre!
GIGOTER: Gigoter est remuer en actionnant beaucoup le muscle du gigot!
LES PLATRES: Il y a des dames âgées qui se mettent beaucoup de rouge, de poudre, de rimmel et qui ne peuvent plus du tout bouger la figure. Le garçon coiffeur qui les essuient en entend de toutes les couleurs. C'est essuyer les plâtres!
PREMISSES: Les prémisses sont les petites filles anglaises!
PARAPLUIE: On appelle quelquefois le parapluie pépin parce que la pluie le fait s'ouvrir comme un beau fruit mûr!
VEGETARIEN: Le végétarien ne mange pas de viande, n'a pas de force et il végète!

(Extrait de L'humour vert de Claude Sergeant, Ed. Buchet-Chastel)

VIENT DE PARAITRE

RACE DE MONDE!

par Victor-Lévy Beaulieu

L'auteur n'aime pas tellement parler de ce livre qu'il mit sept mois à écrire. Lorsqu'on lui demande des précisions sur "Race de monde!", il hausse les épaules. On devine qu'il aimerait répondre: "Lisez-le: ce sera beaucoup plus simple". Dans Race de monde!, livre dur, désespéré, presque obscène parfois, blasphématoire souvent, Victor-Lévy Beaulieu raconte "les aventures de la famille Dentifrice Beauchemin en le bel Etat du Québec". Quinze personnages y sont en quête d'aurore: Jos le Poilu, Machine Gun Jean-Maurice, Steven (le "pouaite" de la famille), Abel (il ira jusqu'à vendre son droit de "pelume" pour un quarante onces de "djin"), le Cardinal (un illuminé qui se livre à des exercices de yoga, nu sur un bloc de glace), Festa (cette pauvre folle que dévore le mal d'amour), Charles-U (le Canadien français qui aimerait être Américain (et patron) pour envoyer promener ses employés canadiens-français en anglais), Gisabella, etc. Une race de monde, quoi!

Ce deuxième roman de Victor-Lévy Beaulieu est un livre important. Il est en quelque sorte l'allégorie symbolique de ce qu'il y a de plus tragique, de plus dépossédé et de plus farfelu chez le Québécois déraciné. "Et l'espoir", avons-nous demandé à l'auteur. "Que faites-vous de l'espoir?" Il a répondu: "Je ne connais pas ce mot-là. C'est sans doute un mot anglais."

"Race de monde!" est en vente au prix de $2.50. Distributeur exclusif: l'Agence de distribution populaire, 1130 est, rue De La Gauchetière, Montréal 130.

Une police spécialisée contre les gangs

Dans l'armée de 27,000 policiers qui veille à la sécurité des Parisiens, une petite unité de 36 inspecteurs en civil (surnommés les Incorruptibles) obtient des résultats spectaculaires dont aucune autre force de police de si faible importance numérique ne peut actuellement se prévaloir dans le monde.

Officiellement, cette force s'intitule Brigade de Recherches et d'Intervention, ou BRI. Mais les Français la connaissent sous le nom familier de "brigade anti-gangs". Sa spécialité, en effet, est la lutte contre les plus redoutables malfaiteurs, ceux qui opèrent en bandes organisées.

Quatre ans ont suffi à la rendre légendaire. Créée en 1964 par Roger Frey, alors ministre de l'Intérieur, la brigade antigangs a déjà procédé à 250 arrestations, et l'on estime qu'elle a demantelé 40 bandes. Grâce à son action, le nombre des hold-up de grande envergure est tombé à Paris de 70 en 1964 à 23 l'année dernière.

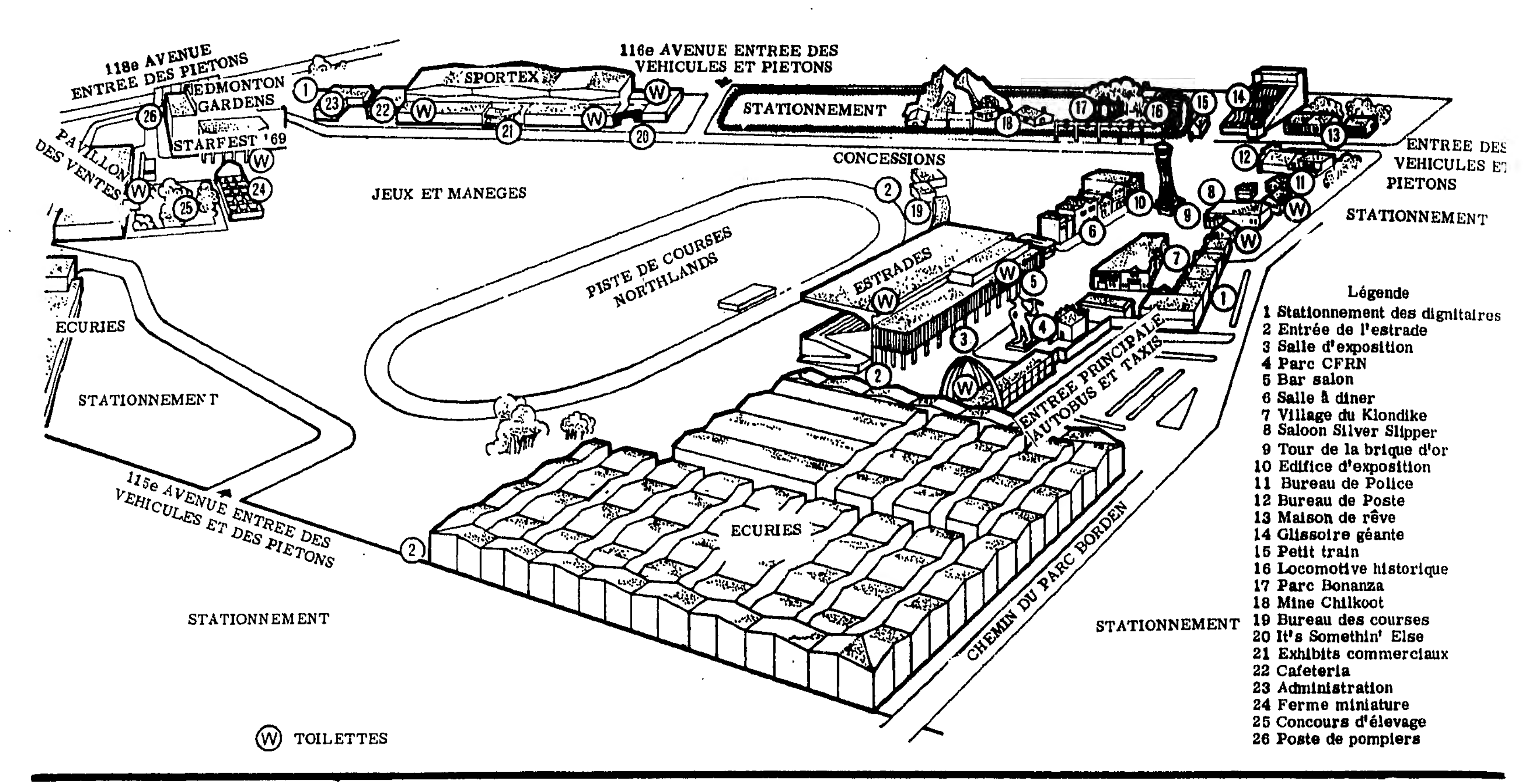
Le but de la BRI est de prendre les bandits "la main dans le sac". Elle n'y parvient qu'en exerçant une surveillance discrète, mais de tous les instants, sur les professionnels du crime, même s'ils ne font pas l'objet de poursuites. Elle les traque, non pour ce qu'ils ont fait, mais pour ce qu'ils pourraient faire. La brigade n'attend pas le crime, elle le prévient, selon une formule souvent employée par son chef, le commissaire divisionnaire François Le Mouël.

"Il est indispensable, explique-t-il, d'intervenir juste à temps, ni trop tôt ni trop tard. Trop tard, quand l'opération est déjà commencée, on court le danger de déclencher une fusillade. Mais trop tôt, par exemple avant que les gangsters n'arrivent sur les lieux du crime, on ne parvient pas à réunir assez de preuves pour les faire condamner. L'idéal est de les surprendre au bord du flagrant délit."

La BRI est la seule force de police au monde à ne jamais mener d'enquêtes et à ne pas se mêler de procédure. Dès qu'elle a arrêté un bandit, elle le remet à une brigade classique. Pour elle, l'affaire est terminée. Son rôle se limite à la "recherche" et à l' "intervention". Ses hommes n'ont pas de permanences, pas de longs rapports à rédiger, pas même d'horaires. Ce sont des hommes d'action, non des fonctionnaires. Ils ne quittent jamais leurs armes, bien qu'ils n'aient jamais eu jusqu'ici à tirer sur des bandits. Pourtant, tireurs émérites, ils peuvent faire mouche sous n'importe quel angle et dans n'importe quelle position.

La brigade est en liaison constante avec toutes les forces de police de la France. C'est pour elle une nécessité, car les bandes de la région parisienne se déplacent constamment sur tout le territoire français. Il lui est même arrivé une fois de collaborer avec une police étrangère. Il y a quelques mois, au dernier congrès d'Interpol, toutes les polices des pays voisins, surtout les polices suisse et belge, se sont montrées très intéressées par les méthodes des "Incorruptibles".

Pour mieux vous orienter au Terrain de l'Exposition...



LES PRODUITS DANGEREUX

Le ministre de la Consommation et des Corporations, l'honorable Ron Basford, a déclaré que la nouvelle Loi sur les produits dangereux qui a reçu la sanction royale aujourd'hui même est l'une des plus importantes mesures législatives en faveur du consommateur que le Parlement ait adoptée ces dernières années.

"Pour la première fois, cette Loi donne au gouvernement le pouvoir d'interdire ou de réglementer la vente d'une grande diversité de produits dangereux" a déclaré M. Basford. "Les groupes de consommateurs et les ligues de sécurité demandaient cette mesure législative depuis des années. C'est un modèle pour d'autres pays et déjà une Commission s'occupant de produits dangereux aux Etats-Unis a commencé à l'étudier.

Dès la sanction royale, la nouvelle Loi rendra immédiatement illégale l'importation, l'annonce ou la vente de ce qui suit:

-Meubles, jouets et autres articles destinés aux enfants, qui sont enduits de peintures dont la teneur en plomb constitue un danger. On espère ainsi réduire le nombre d'empoisonnements d'enfants causés par la succion de surfaces peintes.

-Vernis et peintures qui sont hautement inflammables. Ainsi disparaîtront du marché des peintures dont le point d'inflammabilité est dangereusement bas.

-Graines de jequirity et tous jouets ou bijoux confectionnés avec ces graines qui constituent un véritable poison. Utilisées à l'occasion pour servir d'yeux aux poupées ou comme colliers, ces petites graines peuvent être reconnues grâce à leur surface d'un rouge brillant contenant un point noir. Il n'avait pas été possible d'interdire leur importation ou leur vente jusqu'à maintenant.

D'autres produits hautement dangereux peuvent être interdits dès qu'ils sont identifiés.

De plus, la façon de vendre, d'annoncer, d'étiqueter ou d'emballer certains produits dangereux peut être réglementée afin de réduire les dangers au minimum.

Le ministère de la Consommation et des Corporations envisage déjà la réglementation de divers agents de blanchiment, de nettoiement et d'encaustiques, d'usage domestique, auxquels est imputable un grand nombre d'empoisonnements d'enfants chaque année. Dans le règlement, on pourrait inclure des dispositions visant l'emballage sûr des produits, l'étiquetage visible quant à l'usage approprié, l'impression de renseignements sur les contrepoids et l'utilisation de fermetures à l'épreuve de la manipulation des enfants lorsqu'elles auront été mises au point.

On projette également la réglementation de la colle pour le bricolage afin que certains dissolvants nocifs ne tombent pas facilement aux mains de ceux qui pourraient en abuser.

La Loi porte sur une très grande variété de produits qui pourraient présenter vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité du public. Ceci comprend les substances ou produits empoisonnés, toxiques, inflammables, explosifs ou corrosifs.

La Loi mentionne de façon précise le danger que peut comporter la conception, la construction ou le contenu d'un produit destiné à servir à des usages domestiques, à des usages personnels, au jardin, dans les sports, dans les activités récréatives, comme matériel de sauvetage, comme jouet, comme jeu ou comme équipement pour enfants.

M. Basford a déclaré que l'on s'occuperait dès maintenant des étoffes dangereusement inflammables, des appareils de sauvetage ne répondant pas aux normes, des allumettes défectueuses, des jouets d'enfants dangereux et de tous les autres produits ménagers qui sont dangereux pour les consommateurs.

La Loi sur les produits dangereux permettra au ministère d'établir des normes minimales pour ces autres articles et le ministère s'en occupe actuellement de concert avec l'Office des normes du gouvernement canadien et d'autres autorités chargées d'établir des normes.

Le nouveau bill ne s'applique pas aux produits déjà réglementés par d'autres lois comme la Loi sur les explosifs, aux cosmétiques et aux aliments et drogues contrôlés par la Loi des aliments et drogues, ou la Loi sur les produits antiparasitaires.

Des sénateurs américains tentent de vivre sur un budget du bien-être social

WASHINGTON - Au Sénat, Frank Church, grignotait un sandwich au beurre d'arachides et une carotte.

Le sénateur Walter Mondale, ne se nourrit plus que de saucisses depuis trois jours.

Le sénateur Thomas Eagleton, n'a eu que des biscuits et de l'eau pour son dîner de mercredi soir. Sa femme prétend qu'elle a épuisé le budget qui lui a été alloué pour la nourriture, soit 17 cents par personne et par repas.

A l'instigation de la National Welfare Rights Organisation, ces familles de sénateurs ont accepté de se prêter à une expérience sociale: vivre pendant une semaine sur un budget du bien-être social. Hier, mercredi, c'était le dernier jour de l'expérience et les épouses présentaient leur rapport à une conférence de presse.

Il s'agissait, par cette expérience, de soutenir la campagne menée par l'organisation en question en faveur d'un revenu annuel garanti de $5,500, pour une famille de quatre personnes.

Pour Mme Mondale, "nous avons appris, dit-elle combien cette nourriture est insipide, monotone et peu intéressante."

Les femmes expliquent, en effet, qu'il a fallu s'empiffrer de pain, de riz, de nouilles et autres produits à base d'amidon. Le beurre d'arachides, les spaghettis et les saucisses figuraient abondamment au menu. Elles ont rêvé de bonnes tranches de viande, de fruits frais et de crêmes glacées.

"Je crois que de cette façon on apprend à connaître la valeur des sous", dit Mme Church. Elle passait une demi-journée tous les jours à faire la liste des emplettes et à fixer où faire ses achats. "Je cuisine bien, dit-elle, mais en calcul, c'est une autre paire de manches..."

Mme Eagleton estime que "nous avons survécu", mais nous avont été privés des aliments nutritifs qui coûtent si cher.

"Comment faites-vous, dit-elle, pour envoyer vos enfants à l'école avec l'estomac vide?"

Mme Eagleton, qui a deux enfants, s'était vue allouer $14.28 pour la nourriture d'une semaine, soit 17 cents par repas pour une famille de quatre personnes.

Les Canadiens voyagent de plus en plus

Les Canadiens voyagent de plus en plus. Le bureau de passeports selon certaines statistiques dévoilées par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures M. Mitchell Sharp démontre qu'un nombre record de passeports seront émis par le bureau fédéral des passeports au cours de l'année 1970.

Depuis le début de l'année, le gouvernement a émis 235,420 passeports. Il s'agit d'une augmentation substantielle sur l'année précédente alors que pour la même période le bureau des passeports avait émis 203,665 passeports.

Par ailleurs, au cours des huit dernières semaines, soit depuis le 1er mai, le bureau a livré ou renouvelé 105,558 passeports ce qui représente une augmentation de 45 pour cent sur l'année dernière.

Pour répondre à ce nombre considérable de demandes, le Gouvernement a augmenté de 289 à 404 le nombre des employés du bureau des passeports. Il s'agit d'une majoration de 40 pour cent.

Le 20 juin, les effectifs ont toutefois été réduits à 363, à cause de la diminution des travaux. Durant la même période l'an dernier, le bureau des passeports avait un personnel de 213 employés.

Des moments longtemps attendus, longtemps espérés!

La pose du drapeau

Relevé topographique

L'alunissage en douceur

Programmes télévisés

Echantillonnage du sol

Le vocabulaire de l'espace

NEW YORK - Si le vocabulaire international de la musique est italien, celui de la cuisine française, en toute logique le vocabulaire de l'espace devrait être américain. A en juger par le glossaire fourni par la NASA à l'occasion du lancement d'Apollo 11, la terminologie en usage au Cap Kennedy et à Houston est toute grécolatine. A des préfixes d'origine grecque, on ajoute, suivant les cas, des radicaux d'origine latine ou grecque, ce qui ne va pas sans faire sourciller les puristes.

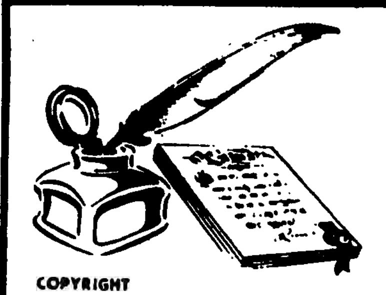
En revanche, la série d'abréviations qui fait partie du langage courant des laboratoires de l'espace est toute américaine et la liste est impressionnante. Certaines de ces abréviations sont devenues des acronymes au même titre qu'OTAN, ONU ou UNESCO.

Voici un abrégé du glossaire indispensable à "l'honnête homme" de l'ère spatiale:

- Accéléromètre: instrument servant à mesurer les forces d'accélération et à les convertir en quantités électriques correspondantes.
- Antipode: point d'un astre diamétralement opposé à un autre. Dans le cas d'Apollo, l'antipode est le point formé par une ligne imaginaire traversant la lune et la terre en leur centre et croisant la ligne de récupération du vaisseau spatial au milieu du Pacifique, le long du 165 méridien de longitude, une fois toutes les 24 heures.
- Apocynthion: (de Cynthia, déesse romaine de la lune): point le plus éloigné atteint par un vaisseau spatial en orbite autour de la lune, le vaisseau ayant été lancé d'une autre planète que la lune.
- Apogée: point le plus éloigné d'un quelconque satellite, naturel ou artificiel, en orbite autour de la terre.
- Apolune: point le plus éloigné d'un satellite, lancé de la lune, autour de la lune. "Apocynthion" continuera d'être employé tant qu'un vaisseau spatial n'aura pas été lancé de la lune.
- Attitude: position d'un vaisseau spatial déterminée par l'inclinaison de ses axes par rapport à un point de référence. Dans le cas d'Apollo, un point inerte de l'espace sert de point de référence.
- Cislunaire: adjectif qualifiant l'espace compris entre la terre et la lune ou entre la terre et une orbite lunaire.
- Ephémérides: mesures orbitales (apogée, périgée, inclinaison, période, etc...) d'un corps céleste par rapport à un autre à un temps donné. Dans le cas d'un vol spatial, les éphémérides d'un vaisseau sont prises par rapport à la planète autour de laquelle il se trouve en orbite.
- Héliocentrique: ayant pour centre le soleil.
- Péricynthion: point le plus rapproché atteint par un vaisseau spatial en orbite autour de la lune le vaisseau ayant été lancé d'une autre planète que la lune.
- Périgée: point le plus rapproché d'un quelconque satellite, naturel ou artificiel, en orbite autour de la terre.

Périlune: point le plus rapproché d'un satellite, lancé de la lune, autour de la lune. Tant qu'aucun satellite n'aura pas été lancé de la surface lunaire, on ne pourra employer que "péricynthion" à propos d'un vaisseau en orbite autour de la lune.

- Sélénographique: ayant trait à la géographie physique de la lune.
- Sélénocentrique: ayant la lune comme centre.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Il se fait éveiller à 5h., le matin

Tous les matins, vers cinq heures, je me fais éveiller par le bruit infernal provenant d'une laiterie voisine où l'on roule et manipule les bidons de lait. Pourtant, j'habite un quartier résidentiel. Que puis-je faire à ce sujet?

Une lettre de votre avocat à la laiterie règlerait probablement le problème. Cependant, si les autorités de la laiterie ne veulent pas comprendre, vous devrez probablement utiliser la manière forte, et obtenir une injonction (un ordre de la Cour) les enjoignant de faire cesser le bruit et de prendre les mesures pour ne plus déranger qui que ce soit aux alentours et ce, à leurs propres frais.

Légalement, ce genre de problèmes constitue une "atteinte portée aux droits publics". Il est assez extraordinaire de constater le nombre de gens qui ne se prévalent pas de leurs droits légaux en pareille circonstance. D'autre part, il est bien évident que l'on doive d'abord porter plainte si l'on veut que le problème se règle légalement. On peut aussi se prévaloir de ses droits en divers autres circonstances, comme par exemple dans les cas d'incommodités dues à la fumée dégagée de manufactures, à la poussière résultant de constructions, aux bruits, aux odeurs malodorantes, aux vibrations causées par la machinerie lourde, la fumée, les résidus chimiques versés dans les cours d'eau par des manufactures, etc.

En pratique, l'on ne devrait pas être obligé d'intenter des poursuites. Demandez d'abord conseil à votre avocat et il écrira lui-même une lettre appropriée aux circonstances. Si les responsables ne se soumettent pas il faut alors considérer des poursuites en dommages de même qu'une injonction de la Cour les forçant à prévenir la répétition de pareils actes.

D'où vient "crier haro sur quelqu'un"?

Haro était un terme de droit "coutumier", usité en Normandie. On criait haro! quand on voulait faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, et traduire immédiatement la cause devant le juge. On appelait "clameur de haro" l'opposition ainsi formée.

De là, l'emploi figuré. Crier haro sur quelqu'un, c'est le dénoncer à l'indignation, aux représailles de la société, c'est appeler la mort sur quelqu'un, le vouer à la potence.

L'étymologie de ce mot est encore incertaine. On a cru longtemps que "haro" représentait "ha! Raoul" ou "aïe (aide-moi) Raoul" et que ce cri était un appel à Raoul ou Rollon, premier duc de Normandie, qui fut un grand justicier. Puis on a rattaché le mot, tour à tour, à l'ancien verbe "haroder" (crier) à l'ancien allemand "haren" (crier) ou "hara, herod" (ici, viens ici, viens à moi!). C'est plus probablement une simple onomatopée, comme "hare".

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 18 juillet
M. Gérard Bélanger, Widewater.
M. Benoit Hervé, Jean-Côté.
M. Michel Martel, Falher.

SAMEDI, 19 juillet
M. Albert Boutin, Hinton.

DIMANCHE, 20 juillet
M. Laurent Brochu, Morinville.
M. Paul Bruneau, Jean-Côté.
M. Eddy Gagné, Guy
M. Zoel Mercier, Hinton.
Sr Marie-Joseph de Nazareth, f.j., Edmonton.
M. Lucien Tremblay, Bonnyville.

LUNDI, 21 juillet
Dr Roger Motut, Edmonton.
M. Léo Ringuette, Vimy.

MARDI, 22 juillet
R.P. Gérard Labonté, o.m.i., Winterburn.

MERCREDI, 23 juillet
R.P. Louis Collin, o.m.i., Nampa.
R.P. Joseph Jean, o.m.i., Slave Lake.
M. René Sicotte, Edmonton.

JEUDI, 24 juillet
M. Léonidas Cadrin, Therien.
R.P. Eugène Fournier, o.m.i. Smith
M. Laurent Lamoureux, McLennan.
Sr Hélène Levasseur, s.c.e., Tisdale.
M. Roland Requier, Edmonton.
M. Léo-Paul Soucy, Falher.
M. Albert Van Hecke, Bremner.

Les Mots croisés du franco-albertain

HORIZONTAL
1 - Ecole de chant liturgique et profane.
2 - Divertir agréablement - Affection vive pour quelqu'un.
3 - Négation - La seizième partie d'une livre - Organe du vol chez l'oiseau.
4 - Dans l'Eglise russe, image des saints - T.N.T., lettres mélangées - Conjonction.
5 - Indique le lieu par où l'on passe - Attacheras.
6 - Ville d'Allemagne occidentale - Petit loir gris - Note de musique.
7 - Général américain - Lassitude morale, pl.
8 - Pron. pers. - Du verbe avoir - Régistre du parlement de Paris de 1254 à 1318.
9 - Symb. du titane - Symb. du gallium - Qui adhère fortement.
10 - Etat d'une personne ivre, pl. - Tige cylindrique métallique qu'on enfonce dans le bois ou le métal.
11 - Bord, lisière d'un bois - Dans la rose des vents.
12 - Rien, ce qui n'existe pas - Oter le lustre, l'éclat.

VERTICAL
1 - Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie.
2 - Groupement de membres d'une même profession - Qui est en état d'ivresse.
3 - Sans vêtement - Arbres à feuilles dentelées - Roue à gorge d'une poulie.
4 - Père de Jason - Qui a rapport aux peuples de la mer Egée.
5 - Fruit de l'aubépine - Le premier en son genre.
6 - Arme pour lancer des flèches - Ville d'Allemagne orientale - Connu.
7 - Durée qui n'a ni commencement ni fin.
8 - Adj. poss. - Toute couverture pratiquée dans un corps - Cheville de métal en forme de "S".
9 - Action par laquelle les substances volatiles abandonnent les corps qui les contenaient - Senior.
10 - Souverain - Langue artificielle développée à partir du vieux slave.
11 - Millepattes se nourrissant de végétaux - Adv. de lieu.
12 - Excitation, irritation des fibres, pl.

solution à la page 11

Budget pour une nouvelle pilule

WASHINGTON - L'Agence pour le Développement international a décidé de consacrer la somme de $4,500,000 à la recherche d'une nouvelle pilule anticonceptionnelle qui serait utilisée une fois par mois.

Cette somme sera répartie entre les divers organismes des Etats-Unis qui se penchent sur le problème du contrôle des naissances.

"La fabrication de produits anticonceptionnels nouveaux, sûrs, efficaces et peu coûteux est absolument indispensable à la solution rapide et acceptable du problème mondial de l'augmentation démographique excessive," a déclaré le Dr R.B. Ravenholt, directeur des services de population de l'AID en annonçant la participation de cette agence gouvernementale aux recherches.

L'accueil touristique

Lorsque quelqu'un n'est pas de chez nous... Vous dites de lui: "c'est un Américain... c'est un Français... c'est un Japonais..." et lui dit de vous: "C'est un Canadien".

Et dans la conversation, chacun défend sans le réaliser, l'honneur, la fierté de son pays, de sa province et de sa région.

Lorsque le touriste s'arrête à la station de service, au restaurant, au motel, au magasin de détail, c'est le pompiste, la serveuse, le porteur de bagages, le commis qui deviennent la politesse, l'hospitalité, le sourire de notre milieu.

Puisqu'il fait l'effort de venir entendre du français, visiter nos villes et nos campagnes, le touriste est déjà un ami. Il contribue à notre prospérité.

Il retournera avec son expérience et ses souvenirs.

Ces souvenirs fabriqués ici feront qu'il reviendra ou ne reviendra pas... chez nous! chez vous!



Il est presque assuré que ce sera Jerry Keeling qui occupera le poste de quart-arrière avec les Stampeders de Calgary au cours de la prochaine saison. Keeling est un vétéran de plusieurs années avec cette équipe et il était reconnu comme l'un des meilleurs démi défensifs au pays. Au cours d'une récente joute contre les Lions de la Colombie, Keeling a réussi une passe de touché de 40 verges à Terry Evanshen dès le premier jeu de la partie!

A VOTRE SERVICE!

Le mariage anglais

Folklore canadien Interprète: Monique Leyrac

Mon père y veut me marier,
A un jeune Anglais il m'a donnée
J'aimerais mieux soldat français avec rien
Que d'épouser le roi anglais et tous ses biens

Mais quand ça vient pour embarquer
A voulu les yeux lui bander
Bande les tiens, laisse les miens, maudit Anglais,
Si j'ai la mer à traverser, je la voirai

Quand il fut rendu à Québec,
Du canon on entendit tirer
Pourquoi faut-il nous saluer, maudit Anglais,
C'sont les canons du roi français qu'on entendait.

Mais quand ça vient pour le souper
Il a voulu lui couper son manger
Coupe pour toi, laisse le mien, maudit Anglais
J'aurai des gens de mon pays pour me nourrir.

Mais quand ça vint pour le coucher
Quand il voulut la déchausser
Déchausse-toi et couche-toi, maudit Anglais,
J'aurai des fils de mon pays, pour me servir.

Mais quand ça vint sur la minuit,
L'anglais
L'Anglais soupire dans son lit
Ben vire-toi, embrasse-moi, joli Anglais,
Puisque nos pères nous ont mariés,
Il faut s'aimer!

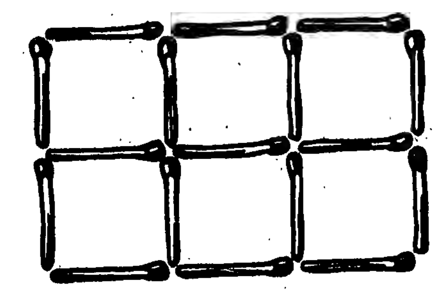
LES 8 ERREURS...

1. L'homme au cigare a un autre chapeau.
2. La dame du premier plan a une manche plus longue.
3. La dame de gauche a un autre chapeau.
4. L'homme de gauche n'a pas de ventre.
5. Le danseur du premier plan n'a pas de noeud-papillon.
6. Plus de liquide renversé sur la table.
7. L'homme de gauche a un verre moins plein.
8. Le serpentin est posé autrement.

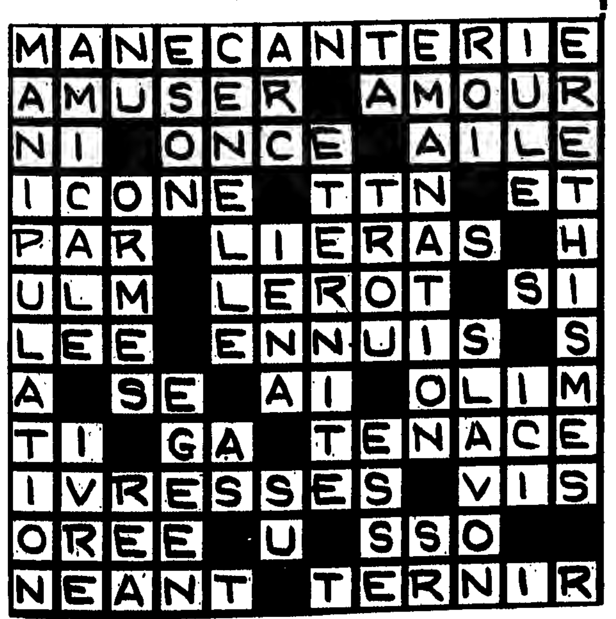
FLAIRETOUT...

La photo du journal est une photo datant d'une époque antérieure. La plante sur la photo a six feuilles. Flairetout, lui, trouve dans la pièce de l'éditeur une plante à sept feuilles. Les plantes ne poussent pas à cette vitesse-là. Le beau-fils s'étant aperçu de cette erreur, est venu remplacer la plante.

CASSE-TETE

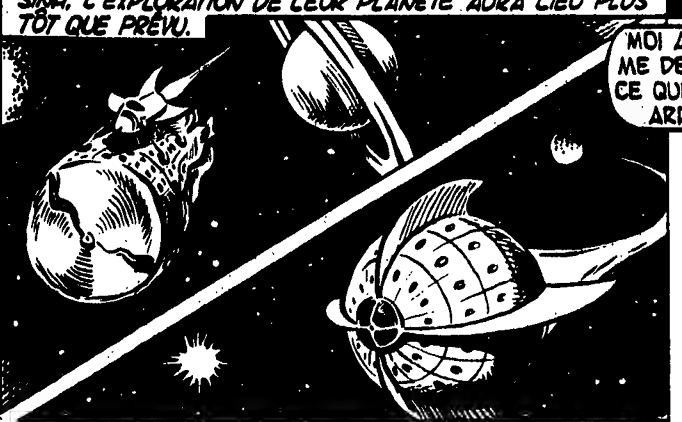


Enlevez 5 allumettes, de façon qu'il vous reste trois carrés de même grandeur.



M	A	N	E	C	A	N	T	E	R	I	E
A	M	U	S	E	R	■	A	M	O	U	R
N	I	■	O	N	C	E	■	A	I	L	E
I	C	O	N	E	■	T	T	N	■	E	T
P	A	R	■	L	I	E	R	A	S	■	H
U	L	M	■	L	E	R	O	T	■	S	I
L	E	E	■	E	N	N	U	I	S	■	S
A	■	S	E	■	A	I	■	O	L	I	M
T	I	■	G	A	■	T	E	N	A	C	E
I	V	R	E	S	S	E	S	■	V	I	S
O	R	E	E	■	U	■	S	S	O	■	■
N	E	A	N	T	■	T	E	R	N	I	R

PILOTE TEMPETE





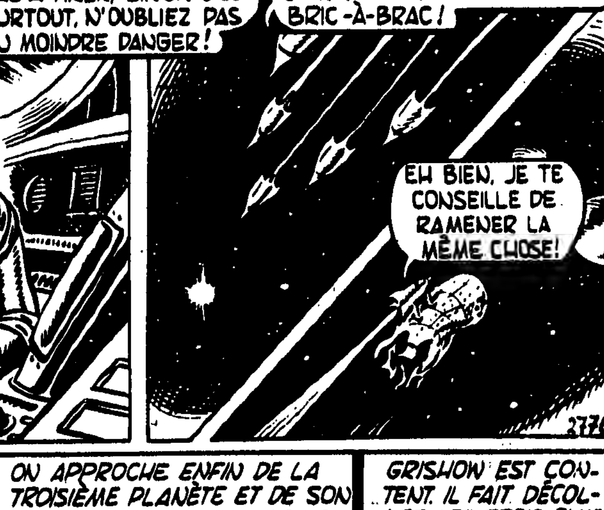




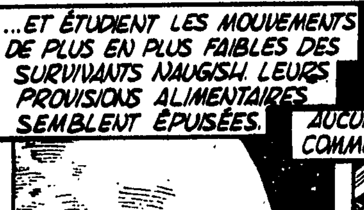




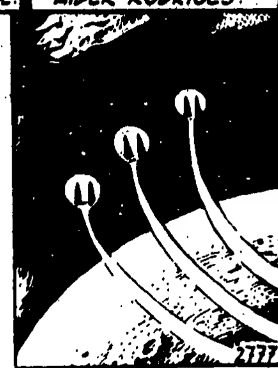


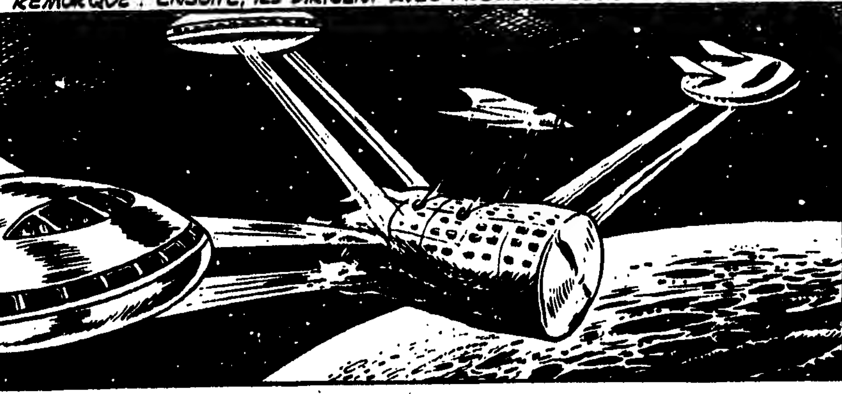














vos dents, image de votre santé

Traumatisme des dents antérieures

J'ai 23 ans et j'ai eu dernièrement un accident de voiture. Mes deux palettes (centrales) du haut furent sensibles et branlantes pendant quelque temps. Depuis à peu près deux mois... il me semble que mes dents du haut changent de couleur. Que dois-je faire? Les dentistes peuvent-ils changer la couleur des dents?

Mademoiselle... vous êtes chanceuse de ne pas avoir plus d'ennuis à la suite de votre accident. Je comprends mal que vous ne soyez pas allée consulter un dentiste. Vous avez cru que tout finirait par s'arranger avec le temps. Votre manière d'agir vous prouve bien que vous êtes la première responsable de tous les ennuis dentaires qui pourront se manifester à l'échelle du temps.

Il n'y a pas que la carie dentaire qui soit responsable des abcès dentaires. Les traumatismes et chocs extérieurs tels que ceux que vous avez eus sont aussi d'autres causes de dents mortes ou avec abcès dentaires. La douleur ressentie lorsque vous mordez trop fort s'explique bien par la commotion faite lors de votre accident. Cette sensation pénible peut durer des mois et des mois. De plus, votre négligence a assez duré. Si vous voulez sauver vos dents ou palettes du haut, il faudra vous décider au plus tôt et aller consulter un dentiste. N'allez pas vous décourager. S'il n'est pas trop tard, votre dentiste à l'aide de radiographies saura instituer un traitement approprié à votre cas.

Vous êtes trop jeune et assez vieille pour savoir prendre vos responsabilités et ne pas remettre à demain ce que vous auriez dû faire il y a plusieurs mois déjà.

De nos jours, les techniques modernes nous autorisent à entreprendre certains travaux dentaires qui, autrefois exigeaient l'extraction des dents. Les dentistes font des traitements de canaux des dents avec des résultats si merveilleux que ça touche au prodige. La science dentaire a prouvé qu'avec une bonne technique et toutes les précautions d'usage que nous pouvons sauver des dents qui auraient été sacrifiées il y a 25 ans.

Si les Rayons X montrent qu'il y a des chances de faire pareils traitements soyez assurée que vous pourrez garder vos dents indéfiniment. C'est important et surtout n'allez pas croire à toutes les histoires de vos amis. Les traitements de canaux se font avec succès. Il y a des dentistes qui se sont spécialisés dans ce genre de traitement. Soyez assez prudente pour ne pas sacrifier vos deux centrales du haut. Ce serait dommage pour vous et votre beauté. Agir au plus tôt est le meilleur conseil que je puis vous donner. Je vous souhaite bonne chance.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre La mère canadienne et son enfant. Lui écrire à: Dr. Ephrem Vinet, administrateur et secrétaire-trésorier, 426 est, boul. St-Joseph, Montréal 176, Qué.

QUEL DUR METIER

Dupuytren, qui fut "premier chirurgien du roi", sous Louis XVIII et Charles X, lança un jour cette boutade:

-En médecine, on passe la première partie de sa vie à sauver les gens pour rien, et la seconde à les tuer pour beaucoup d'argent.

LE CHEVAL DE BAPTISTE

-Pouquoi as-tu coupé les oreilles à ton cheval? Pourquoi avoir détruit sa principale beauté?

-Mon cheval est ombrageux.

-Tu penses donc le guérir de la peur?

-Toujours est-il qu'il ne dresse plus les oreilles, au premier objet qu'il aperçoit.



"Et, pour la dernière fois, fiche-moi la paix!" -- Peut-être les chevaux ont-ils un langage à eux? Celui de gauche, en tous cas, semble en avoir bien long à dire à son congénère...

SEMAINE NATIONALE DE LA SECURITE AGRICOLE

Le nombre des accidents mortels et des blessures incapacitantes que connaît la population agricole du Canada a atteint des proportions épidémiques, déclare le Conseil canadien de la sécurité dans le cadre de sa campagne de la Semaine nationale de la sécurité agricole.

"Le problème des accidents agricoles est une question d'intérêt national", remarque M. Norman H. Bell, président du Conseil. "Malgré la diminution de la population rurale au Canada, le taux des accidents qu'elle connaît s'accroît à une vitesse alarmante."

Le taux des morts accidentelles sur la ferme est de 20 p. 100 supérieur à la moyenne nationale. Le nombre absolu des victimes que connaît l'agriculture au Canada est plus élevé que dans toute autre industrie et ne cède le pas qu'à l'exploitation minière et à la construction pour le nombre d'accidents mortels par travailleur.

Le Conseil prévoit qu'il y aura cette année 1,400 victimes d'accidents mortels, 75,000 accidents, 25,000 blessures et 1,500 blessures permanentes. Ces chiffres sont basés sur les tendances qui émergent des statistiques et des études antérieures.

La moitié des victimes perdront la vie dans des accidents de la circulation. Le taux des accidents à la maison dépasse aussi la moyenne nationale.

Mais le nombre des accidents mortels dûs à l'outillage agricole augmente deux fois plus rapidement que celui des accidents à la maison et sur la route. Alors que le nombre des accidents mortels est à la baisse dans la plupart des autres industries, celui des décès dûs à l'outillage agricole par 100,000 fermiers a doublé entre 1956 et 1966, selon une étude de la Commission royale d'enquête sur l'outillage agricole.

Durant la même période, la population rurale est passée de 2,734,000 à 1,951,000, et le nombre des tracteurs, de 499,500 à 597,000.

Le nombre anormalement élevé des victimes de ces accidents chez les jeunes enfants est encore plus troublant.

L'étude de la Commission royale d'enquête révèle que les enfants de moins de 5 ans représentaient 12 p. 100 des victimes d'accidents mortels dûs à l'outillage agricole de 1962 à 1966 inclusivement. Les deux-tiers de ces jeunes enfants furent victimes d'écrasement. Les moins de 10 ans représentaient 20 p. 100 des victimes.

Les jeunes gens de 10 à 19 ans, dont la moitié furent écrasés ou victimes d'un capotage, représentaient 17 p. 100 du total des victimes; ce qui veut dire qu'un trop grand nombre d'entre eux étaient montés sur des machines non prévues pour des passagers ou les conduisaient sans la force et l'habileté nécessaires.

Les fermiers peuvent prévenir un grand nombre de ces accidents en interdisant à leurs enfants de monter sur les tracteurs ou de les conduire avant d'en avoir la compétence voulue. Cependant, la conception des véhicules est importante elle aussi.

L'installation de cadres protecteurs, d'arceaux de sécurité et de cabines résistant à l'écrasement a réduit de 50 p. 100 le nombre des décès dûs aux capotage lorsque ces dispositifs de sécurité ont été rendus obligatoires en Suède.

Une fois de plus, le Conseil signale que les enfants n'ont pas leur place autour de ces puissantes machines qu'utilise une profession complexe.

Les agents Esso Imperial lancent une grande campagne de sécurité sur la ferme

Esso Imperial, par l'entremise de ses agents et distributeurs, lancera cet été, l'une des plus grandes campagnes de Sécurité sur la Ferme jamais tenue au Canada. Cinq provinces, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, bénéficieront de cette initiative.

Cette campagne de sécurité offre à prix spéciaux quatre articles d'équipement de sécurité pour la ferme. Ce sont les casques protecteurs, les lampes de sûreté, les extincteurs chimiques et les trousses de premiers soins, format industriel articles que l'on pourra se procurer chez les agents Esso de ces cinq provinces.

Selon Imperial Oil, la campagne devrait apporter un soutien important à la Semaine nationale de Sécurité sur la Ferme, parrainée par la Ligue canadienne de Sécurité et qui aura lieu du 20 au 26 juillet, les effets de la campagne nationale officielle, puisque la campagne Esso, commençant le premier juillet, se poursuivra pendant les mois de juillet, août et septembre.

Les agents Esso Imperial participent pour la deuxième année consécutive à une campagne de Sécurité sur la Ferme, mais le programme de cette année est beaucoup plus étoffé que celui de l'année dernière. En 1968, on n'avait mis l'accent que sur l'utilisation des casques protecteurs et Esso les offrait à prix réduit avec l'achat d'un produit Esso, alors que cet achat n'est pas requis cette année.

En 1968, les fermiers canadiens ont acheté 18,000 casques protecteurs chez les dépositaires Esso ce qui prouve qu'ils recherchent une plus grande sécurité sur la ferme.

Selon les prévisions, la participation des fermiers devrait être encore plus encourageante cette année, étant donné que l'offre spéciale comprend maintenant quatre articles importants et qu'elle ne dépend pas de l'achat d'un produit Esso. Les fermiers auront ainsi toutes les chances de réduire le nombre d'accidents de la ferme, ou du moins d'en limiter les conséquences.

La campagne de sécurité de 1969 aura une large diffusion dans les principales publications agricoles, dans les quotidiens et hebdomadaires et à la télévision. La publicité se fera aussi par la poste, par des affiches, des collants et des boutons, ces derniers portant l'inscription "Sécurité d'abord".

Décoration murale fabriquée à la maison

Idée-cadeau pour la chambre de bébé

Si vous cherchez un cadeau de naissance qui sort de l'ordinaire ou si vous voulez offrir un souvenir à une petite amie ou nièce, optez pour une décoration pour la chambre à coucher. Un joli bibelot coloré n'est-il pas toujours le bienvenu? Un petit coussin, un mobile ou un tableau, par exemple.

Voici une idée-cadeau qui ne pourra manquer de plaire: une série de plaquettes murales à reliefs représentant divers animaux ou une collection de poissons fringants. De plus, vous les faites vous-même dans votre cuisine, pour quelques sous et sans talent pré-requis. Tout ce qu'il vous faut, c'est une pâte à modeler maison que vous confectionnerez avec deux ingrédients culinaires: du bicarbonate de soude et de la fécule de maïs.

Voici le procédé: bien mélanger dans une casserole 2 tasses de bicarbonate de soude (une boîte d'une livre), 1 tasse de fécule de maïs et 1-1/4 tasse d'eau froide. Porter à ébullition en remuant constamment et continuer de cuire jusqu'à l'obtention d'une pâte épaisse, semblable à une purée de pomme de terre légère. Verser sur une assiette, couvrir d'un linge humide et laisser tiédir. Pétrir quelque peu, comme de la pâte. Après avoir réservé une poignée de pâte à modeler que vous travaillerez immédiatement, glisser le reste dans un sac de polyéthylène, fermer et garder ainsi jusqu'au moment d'employer à nouveau. Abaisser la pâte à 1/4 pouce d'épaisseur avec un rouleau, sur un papier ciré. Découper des animaux ou des poissons avec des emporte-pièce à biscuits ou avec un couteau bien affûté, en suivant un modèle coupé dans une revue. Déposer les pièces ainsi obtenues sur la grille du four pré-chauffé à 350 degrés, couper le feu et laisser sécher durant environ une demi-heure ou jusqu'à ce qu'elles soient dures. Peindre en couleurs vives à l'aquarelle ou à la gouache puis saucer dans du vernis pour leur donner un lustre semblable à celui de la céramique.

Une fois les animaux terminés, couper une feuille de carton épais en carrés de 6 ou 7 pouces de côté ou en rectangles de 6 sur 12 pouces ou 6 sur 24 pouces, à votre gré. Peindre les cartons d'une couleur gaie, assortie à celles des motifs et une fois séchés, y coller les animaux avec de la colle blanche.

Plutôt que d'acheter des cadres coûteux, soulignez le contour ou l'épaisseur des tableaux en les peignant de couleur contrastante ou encore entourez-les d'un ruban adhésif de couleur. Collez au dos de chaque tableau un oeillet ou petit crochet métallique pour le suspendre. Vous serez fière d'offrir cette sage ménagerie qui égayera tant par la couleur que son originalité, la chambre d'un enfant aimé.

Il se ronge les ongles

Se ronger les ongles, comme se sucer le pouce, est un moyen qu'emploie l'enfant pour soulager une tension ou une angoisse trop forte, nous dit la brochure publiée par le ministère de la Santé nationale, intitulée Croissance d'un an à six ans.

Durs et insensibles, les ongles se prêtent bien au mordillage. Une fois l'habitude prise, le tour des ongles devenu rugueux cause une irritation au lit de l'ongle à découvert, qui incite à nouveau à se ronger les ongles.

L'emploi de moyen direct tel que les pièces de bandage aidera peut-être l'enfant à se retenir, mais ne fera qu'intensifier l'anxiété, cause même de l'habitude.

Bien polir les ongles et les tremper dans une huile douce diminuera l'irritation et aidera l'enfant. Inutile de le gronder, de le punir ou de lui enduire les doigts de substances désagréables au goût. La plupart du temps, il ne s'aperçoit pas qu'il se ronge les ongles; intérieurement tendu il sent seulement le besoin de faire quelque chose.

Il est souvent difficile de découvrir la raison qui pousse l'enfant à se ronger les ongles. L'habitude peut naître chez l'enfant forcé de rester inactif trop longtemps, qui ne peut pas courir, grimper ou jouer à sa guise. Trop d'excitations, de commandements, de punitions, de réprimandes peuvent aussi rendre un enfant nerveux.

Un portraitiste se confie

TORONTO - "Les Vanier ont été pour moi d'une telle gentillesse. Croyez-moi, ils m'ont choyé," rappelle l'artiste torontois Clark Cunningham, qui a exécuté le portrait officiel de feu le gouverneur général Georges Vanier.

Le tableau est accroché à un mur du hall de la résidence officielle du Gouvernement - Rideau Hall - à Ottawa.

Cunningham se souvient d'avoir rencontré le gouverneur général en robe de chambre qui se rendait au petit oratoire de la résidence, pour dire ses prières du soir. "En revenant, il lui arrivait de s'arrêter devant ma porte pour me souhaiter - Bonne nuit, mon cher Clark, Que Dieu vous bénisse!"

M. Cunningham s'est vu commander quatre portraits officiels du gouverneur général. Les autres sont accrochés à la Citadelle de Québec, au ministère de la Défense nationale, à Ottawa, et à l'Institut Vanier de la famille.

A plusieurs reprises, de 1962 à 1965, le peintre torontois vécut à Rideau Hall; une chambre à coucher à l'étage fut convertie en atelier pour son usage.

"M. Vanier était d'une ponctualité exemplaire, a rappelé l'artiste en interview. Il arrivait au studio, prenait sa pose et demeurait calme. Il tenait aux détails et l'exactitude de ses médailles et uniformes lui importait beaucoup. Il se préoccupait tout autant de l'encadrement du portrait. Deux fois il vint me voir à Toronto pour parler des cadres."

Un art disparu

A la résidence officielle, le général Vanier causait durant les séances de pose.

"Il parlait de ses expériences de guerre et s'intéressait à mon père, lui-même ancien combattant de la Grande Guerre."

Les Vanier avaient vu les oeuvres du Torontois à l'Université de Toronto, où M. Cunningham avait exécuté les portraits de personnages importants de l'institution.

"Je sais que les portraits ne sont plus populaires, dit l'artiste. Je sais que certains artistes torontois ne croient tout simplement pas qu'on puisse en réaliser encore. Pour ma part, je crois en l'importance du moment qu'on capture.

"Il y a un défi dans le changement constant d'un moment et d'une expression à l'autre chez les humains."

Le peintre a étudié et voyagé en Europe - à Paris, Bristol, Glasgow et Madrid. Dans la capitale espagnole, il a étudié de près les oeuvres de Vélasquez, au Prado.

"Je ris d'entendre parler de subtilité à propos de la peinture actuelle. On ne connaît pas le sens de ce mot aussi bien que les vieux maîtres... Il est si difficile de peindre de façon académique."

Si toutes les femmes du monde voulaient se donner la main!



Sophia Loren

ROME - "Le problème de la guerre et de la paix sera radicalement différent le jour où les femmes contribueront avec le même poids que les hommes pour décider du sort du genre humain", déclare notamment Sophia Loren dans une interview accordée à l'agence ANSA. "Cette paix, à laquelle nous aspirons depuis toujours, sera là, à portée de la main, le jour où nous, les femmes, nous représenterons au moins la moitié de ceux qui prennent les décisions suprêmes".

Evoquant la condition de la femme moderne dans la société contemporaine, Sophia Loren dit: "Bien que la lutte pour l'émancipation de la femme marque dans le monde un nombre croissant de conquêtes, la réalité nue et crue est que la femme est encore considérée comme inférieure à l'homme" et la grande actrice ajoute: "Même les sociétés hautement développées sont plutôt réticentes à ouvrir la porte des droits, de tous les droits, à la femme".

Sophia Loren, qui a été longtemps poursuivie, ainsi que son mari Carlo Ponti, pour bigamie, illustre son propos en prenant par exemple le délit d'adultère: "Il y a quelques mois seulement la loi italienne a supprimé la discrimination des sexes en matière d'adultère, délit qui n'était imputable qu'à la femme. Mais, dans notre Europe si avancée, il existe encore trois pays très civilisés - la France, l'Autriche et l'Espagne - où l'adultère est puni de façon différente selon le sexe du coupable, et toujours au détriment de la femme".

Au sujet des devoirs de la femme, Sophia Loren affirme: "Aujourd'hui, beaucoup de femmes commettent l'erreur de croire que le mot "émancipation" signifie obtenir des conquêtes aux dépens de l'homme. Il ne faut pas remplacer l'injustice du "chauvinisme maculin" par celle du "chauvinisme féminin". La vérité réside au contraire dans l'équilibre, dans l'intégration réciproque des deux sexes, chacun étant conscient de ses limites et de ses prérogatives naturelles".

"La maison et la famille sont sans aucun doute le milieu le plus propre à la femme, même si ce don naturel a été déformé au profit de l'homme", conclut Sophia Loren.

Les dix commandements des relations humaines

Tous désirent être gentils avec leur entourage, ainsi donc nous aimons bien voir notre entourage gentil avec nous. Voici les dix commandements des relations humaines:

1. Parlez aux gens. Un gentil bonjour met du soleil dans la vie.
2. Souriez. C'est moins pénible que de froncer les sourcils. 14 muscles au lieu de 72.
3. Appelez chacun par son nom. Pas de vocable plus doux à l'oreille.
4. Soyez aimables et prévoyants. L'amitié engendre l'amitié.
5. Soyez chaleureuses. Passionnez-vous pour ce que vous faites.
6. Montrez de l'intérêt à tout le monde et vous aimerez tout le monde.
7. Soyez prodigues d'éloges et avares de critiques.
8. Tenez compte des sentiments des autres. On vous en saura gré.
9. Respectez l'opinion des autres. Il y a toujours trois versions: la vôtre, celle de l'autre... et la bonne.
10. Cherchez à servir. Ce qu'on aura fait de bien dans la vie, c'est ce qu'on aura fait aux autres.



Mme N. Turgeon



La photographie

LA COMPOSITION

La composition nous rapporte à l'ancienne définition grecque du mot "photographie" qui veut dire: écrire avec de la lumière. Et c'est ce que nous faisons chaque fois que nous prenons une photo.

La composition c'est l'art de choisir et de disposer les sujets dans une photo. Lorsque vient le temps de prendre une photo, nous oublions souvent que la lumière elle-même est un sujet - aussi concret qu'un gratte-ciel - et devrait par conséquent être considérée comme tel.

Par exemple, une ombre importune gâtera une intéressante photo d'extérieur et un paysage paraîtra terne ou spectaculaire selon les effets combinés de la lumière et de l'ombrage.

En tenant compte de ce fait important, vous pourrez étudier les règles de base qui entrent en jeu lorsque vous concentrez vos sujets dans le viseur.

Tout d'abord, l'angle "exact". Ne soyez pas embarassés d'avoir à faire le tour de votre sujet afin d'y déterminer le meilleur angle possible. Essayez aussi de le prendre sous différents aspects. Ceci peut se révéler très amusant, surtout si votre sujet est une jolie fille.

Vous serez agréablement surpris des résultats si votre sujet, quel qu'il soit, un enfant, une fleur ou même un brin de laiteron dansant au soleil, n'est pas placé directement en plein milieu de la photo. S'il s'agit d'une personne, il vaut mieux la situer de façon qu'elle regarde en direction du centre. Ainsi, le regard du spectateur se portera naturellement sur la scène en général.

Faites de la simplicité et de l'imagination vos caractéristiques de composition.

Réduisez votre scène à ses éléments les plus nécessaires. Puis, approchez-vous tant que vous le pouvez tout en gardant vos sujets au complet dans le viseur.

Dans la photographie ci-dessus, le photographe a créé un effet de profondeur en "cadrant" son sujet de branches à l'avant-plan. Remarquez comme elles contribuent à attirer l'attention sur le bateau qui remonte le cours d'eau.

Les courbes ajoutent aux beautés du paysage; c'est pour cette raison que la ligne en forme d'S est très recherchée dans la composition du pittoresque.

Les cours d'eau sinueux, les chemins de campagne tortueux et... les jeunes filles en bikini sont donc des sujets favoris du photographe.

Si votre photo groupe un nombre de personnes, faites en sorte qu'elles soient occupées à faire quelque chose qui se rapporte à la scène.

Evitez de les faire ranger comme si elles étaient devant un peloton d'exécution; ce n'est pas le rôle de votre appareil!

Finalement, assurez-vous d'un arrière-plan simple et dégagé qui avantagera votre sujet au lieu de distraire le spectateur.

Imagination et simplicité: deux qualités qui feront impression et qui vous permettront de réaliser des photos que vous serez fiers d'exhiber.

Comment faire valoir vos photos? Nous traiterons cette question plus amplement dans la quatrième partie de notre cours: "L'art de faire valoir vos photos".

Règles de prudence pour le ski nautique

Comme dans tous les sports il faut, pour le ski nautique, observer certaines règles de prudence élémentaires pour sa sécurité et de courtoisie envers les autres.

Avant tout, il est nécessaire d'être en bonne condition physique pour jouir pleinement de ces merveilleuses glissades sur les eaux. L'entraînement préparatoire est assez comparable à celui du ski de neige. En plus il est indispensable de savoir nager!

Les règlements en vigueur, établis selon l'expérience du passé, exigent que le skieur soit porteur d'une ceinture de sauvetage, qu'il y ait à bord du bateau-tracteur un pilote et un observateur ayant à leur disposition un câble de secours et des bouées. En ce qui concerne l'embarcation proprement dite, la loi impose une force moteur en rapport avec la coque. Il est évident qu'un moteur trop puissant sur un petit hors-bord peut entraîner des accidents.

Pour le skieur, il est bien tentant de se faire admirer par les baigneurs et, de là à s'approcher le plus possible de la rive, il n'y a que quelques tours d'hélice particulièrement dangereux pour les nageurs. Les espaces réservés à ces derniers sont marqués par des bouées fixes. A chacun, skieur et nageur, il est fortement recommandé de ne franchir en aucun cas cette frontière de la sécurité. Le pilote engage également sa responsabilité s'il entraîne un skieur inexpérimenté dans des secteurs où s'ébattent d'autres sportifs. Le skieur, lui, prend de gros risques en allant à l'aventure sans sa ceinture, en voulant faire des prouesses acrobatiques au dessus de ses possibilités, en n'observant pas les règles élémentaires de la prudence après les repas.

Les statistiques révèlent formellement que les accidents interviennent toujours lorsque les lois de la prudence sont violées. Ils est indispensable de se plier à un véritable code de bonne conduite. Il y a, en effet, plusieurs manières de skier sur l'eau, tout comme sur les pistes de nos stations d'hiver. Après avoir utilisé les deux "planches" traditionnelles, on passe au mono-ski qui permet plus de fantaisie, mais demande une certaine expérience. La longueur des skis est déterminée ensuite par les goûts personnels du sportif qui désire faire de la vitesse, des sauts de tremplin, ou des figures savantes. Il n'y a pas d'âge limite pour ce sport. Un enfant peut très bien le pratiquer. Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir un papa faire du ski nautique en tenant son jeune fils sur ses épaules pour l'initier aux premiers rudiments de cette discipline. Ainsi habitué, mis en confiance, le jeune se lancera rapidement et obtiendra d'excellents résultats, à la condition, bien sûr, que le pilote le remorque à une allure raisonnable et prudente.

S'il est relativement aisé de se maintenir à la surface de l'eau en se faisant traîner sans la moindre fantaisie, il faut s'entraîner sérieusement pour atteindre de bons résultats. Sur ce point les moniteurs peuvent donner les meilleurs conseils. Au prochain Salon Nautique National, on pourra consulter des hommes d'expérience pour s'adonner ensuite à un sport grisant qui compte de plus en plus de fervents.

Les dix commandements du parfait capitaine

Pour profiter des plaisirs nautiques, il faut être prudent et observer certaines règles élémentaires. La Fédération des clubs nautiques du Québec, rappelle les dix commandements de sécurité sur l'eau, que l'on a aussi appelés les commandements du parfait capitaine:

1- Tu ne chargeras pas trop ton embarcation.
2- Tu n'utiliseras pas un moteur plus fort ou plus pesant que nécessaire pour ton embarcation.
3- Tu auras toujours à bord une ceinture de sauvetage facile d'accès pour chaque passager.
4- Tu apporteras toujours un extincteur chimique, une lampe de poche, des feux de signalisation, un coffre d'outils, un nécessaire de premiers soins, un sifflet ou une corne d'appel, des avirons et une ancre solide attachée à une corde à toute épreuve.
5- Tu ne fumeras jamais en faisant le plein d'essence.
6- Tu surveilleras constamment afin d'éviter tous les débris flottants, rochers, autres embarcations ou skieurs nautiques.
7- Tu observeras toujours les règlements de route sur l'eau, tu seras toujours courtois, useras de bon sens et penseras toujours "sécurité".
8- Tu ne te rendras pas coupable de jeux dangereux, ne feras jamais de virages trop rapides, ne forceras pas ton moteur et ne conduiras pas en écervelé.
9- Tu ne te laisseras pas surprendre par la tempête, car tu seras en route vers ton point de départ ou vers le rivage le plus près, au premier signe de mauvais temps.
10- Tu n'oublieras pas de laisser tes nom et adresse et la description de ton embarcation à quelqu'un avant ton départ, déclarant aussi ton lieu de destination et l'heure probable de ton retour.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

Mateo Falcone

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

Quelques minutes après, six hommes en uniforme brun à collet jaune, et commandés par un adjudant, étaient devant la porte de Mateo. Cet adjudant était quelque peu parent de Falcone. (On sait qu'en Corse on suit les degrés de parenté beaucoup plus loin qu'ailleurs.) Il se nommait Tiodoro Gamba: c'était un homme actif, fort redouté des bandits dont il avait déjà traqué plusieurs.

"Bonjour, petit cousin, dit-il à Fortunato en l'abordant; comme te voilà grandi! As-tu vu passer un homme tout à l'heure?

-Oh! je ne suis pas encore si grand que vous, mon cousin, répondit l'enfant d'un air niais.

-Cela viendra. Mais n'as-tu pas vu passer un homme dis-moi?

-Si j'ai vu passer un homme?

-Oui, un homme avec un bonnet pointu en velours noir, et une veste brodée de rouge et de jaune?

-Un homme avec un bonnet pointu, et une veste brodée de rouge et de jaune?

-Oui, réponds vite, et ne répète pas mes questions.

-Ce matin, M. le curé est passé devant notre porte, sur son cheval Piero. Il m'a demandé comment papa se portait, et je lui ai répondu...

-Ah! petit drôle, tu fais le malin! Dis-moi vite par où est passé Gianetto, car c'est lui que nous cherchons; et, j'en suis certain, il a pris par ce sentier.

-Qui sait?

-Qui sait? C'est moi qui sais que tu l'as vu.

-Est-ce qu'on voit les passants quand on dort?

-Tu ne dormais pas, vaurien; les coups de fusil t'ont réveillé.

-Vous croyez donc, mon cousin, que vos fusils font tant de bruit? L'escopette de mon père en fait bien davantage.

-Que le diable te confonde, maudit garnement! Je suis bien sûr que tu as vu le Gianetto. Peut-être même l'as-tu caché. Allons, camarades, entrez dans cette maison, et voyez si notre homme n'y est pas. Il n'allait plus que d'une patte, et il a trop de bon sens, le coquin, pour avoir cherché à gagner le maquis en clopinant. D'ailleurs, les traces de sang s'arrêtent ici.

-Et que dira papa? demanda Fortunato en ricanant; que dira-t-il s'il sait qu'on est entré dans sa maison pendant qu'il était sorti?

-Vaurien! dit l'adjudant Gamba en le prenant par l'oreille, sais-tu qu'il ne tient qu'à moi de te faire changer de note? Peut-être qu'en te donnant une vingtaine de coups de plat de sabre tu parleras enfin."

Et Fortunato ricanait toujours.

"Mon père est Mateo Falcone! dit-il avec emphase.

-Sais-tu bien, petit drôle, que je puis t'emmener à Corte ou à Bastia. Je te ferai coucher dans un cachot, sur la paille, les fers aux pieds, et je te ferai guillotiner si tu ne dis où est Gianetto Sanpiero."

L'enfant éclata de rire à cette ridicule menace. Il répéta:

"Mon père est Mateo Falcone!

-Adjudant, dit tout bas un des voltigeurs, ne nous brouillons pas avec Mateo."

Gamba paraissait évidemment embarrassé. Il causait à voix basse avec ses soldats qui avaient déjà visité toute la maison. Ce n'était pas une opération fort longue, car la cabane d'un Corse ne consiste qu'en une seule pièce carrée. L'ameublement se compose d'une table, de bancs, de coffres et d'ustensiles de chasse ou de ménage. Cependant le petit Fortunato caressait sa chatte, et semblait jouir malignement de la confusion des voltigeurs et de son cousin.

Un soldat s'approcha du tas de foin. Il vit la chatte, et donna un coup de baïonnette dans le foin avec négligence, et haussant les épaules, comme s'il sentait que sa précaution était ridicule. Rien ne remua; et le visage de l'enfant ne trahit pas la plus légère émotion.

(A SUIVRE)

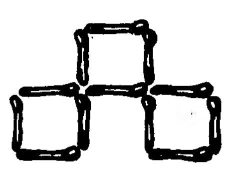
Histoires pour rire

Le jeune musicien et un ami:
-J'ai des voisins impossibles. A 1 heure, ce matin, ils ont cogné au plafond et à ma porte. Un tapage...
-Et qu'est-ce que tu as fait?
-Rien. J'ai continué à jouer de la trompette.

*****

Deux jeunes puces viennent de se marier.
-Maintenant, dit Monsieur Puce, nous allons préparer notre installation. Il nous faut une petite chambre, une petite salle de séjour et une petite cuisine.
-D'accord, répond Madame. Et où allons-nous loger?
-Sur un gros chien à longs poils ou sur un chat angora.
-Je préfère le chien. Comme cela, nous nous baignerons quand il ira à l'eau.

CASSE-TETE



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Recherchez les situations qui peuvent améliorer votre avenir. Soyez très prudent dans le choix de vos amis et associés. Apprenez à vous détendre et calmez vos nerfs.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne faites pas votre travail à moitié, et vous serez surpris des résultats. Tâchez de conserver votre enthousiasme. Il ne faut pas que vos camarades méprennent l'amitié pour d'autre chose. Reposez-vous.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Faites preuve de patience et pondération; admettez que vous faites des erreurs s'il y a lieu. Soyez plus compréhensif avec votre famille. Un être cher a besoin de votre encouragement. Calmez-vous.

CANCER du 22 juin au 22 juillet



Ne manquez pas d'attention dans les détails d'une nouvelle opération. Attention aux difficultés provoquées par votre humeur, avec personnes aimées. N'abusez pas de boissons

LION du 23 juillet au 23 août

Travaillez sur des projets longtemps retardés. Rendez-vous à la complétion. Vous découvrirez qu'une personne intéressante s'occupe de vous

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Prenez plus de responsabilité dans votre travail et faites preuve de stabilité. Acceptez une invitation qui peut avoir d'importantes conséquences.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne piétinez pas trop sur place, vous avez beaucoup de travail à compléter. N'oubliez pas qu'une contrariété sentimentale n'a rien à voir avec le travail. Il vous faut relaxer davantage, et reposez-vous.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Entreprenez de nouvelles opérations mais seulement après avoir étudié tous les aspects de l'affaire. N'essayez pas d'embarasser les parents de vos amis. N'abusez du boire ou du manger.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

N'achetez pas rien sans avoir d'abord examiné vraiment les promesses qu'on vous a fait. Attention aux avances qu'une personne de l'autre sexe, vous fait. Ne risquez pas d'être surpris par une personne fidèle.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

N'entreprenez jamais rien d'important, sans avoir au préalable examiné avec attention tous les détails. Pas d'abus avec des personnes que vous rencontrez pour une première fois. Ne tentez pas des prouesses sportives trop difficiles.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



Rappelez-vous qu'il est facile de perdre des amis en leur prêtant de l'argent. Soyez sur vos gardes, on jalouse vos succès. A la maison on vous gâte. Attention, pas trop d'exercices.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Pensez longuement avant de changer de situation. Adaptez-vous aux désirs d'une personne que vous rencontrez. Vous avez grand besoin de calme et la détente est une chose essentielle. Calmez vos nerfs.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11





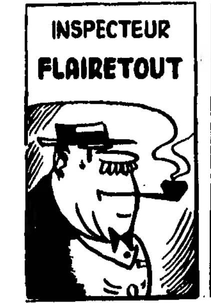




Ces deux lutins ont cru entendre un bruit suspect et ils sont allés voir ce qui se passe. Mais allez-vous dire, pourquoi faire deux dessins exactement pareils? C'est qu'ils ne sont pas tout à fait pareils, en les examinant bien vous constaterez huit différences. Lesquelles?

Solution: 1. Lutin de droite: moustache, 5. l'anneau de la lanterne, 2. boucle du ceinturon, 6. la bougie dans la lanterne, 3. souliers, 7. l'ombre dans la porte, 4. Lutin caché: sourcils, 8. les fleurs en bas à droite.

CARTES D'AFFAIRES

















Les Canadiens deviennent adultes

En adoptant sans opposition le projet de loi C-120 qui fait de l'anglais et du français les deux langues officielles du pays pour tout ce qui relève de l'administration fédérale, la Chambre des Communes a concrétisé lundi soir, 7 juillet - date désormais historique -, l'une des rares promesses formulées par le chef du gouvernement, M. Trudeau, pendant sa campagne électorale, soit celle d'apporter à la construction d'une société juste cette pièce essentielle qu'est l'équité linguistique.

Cette loi, une fois sanctionnée, influera, on le sait, sur le fonctionnement des tribunaux fédéraux qui seront alors tenus, comme les agences et ministères, de respecter le bilinguisme. Elle ordonne de plus la création de districts bilingues à travers le Canada par un conseil consultatif qui sera vraisemblablement formé au cours de l'été, et la nomination par le Parlement, d'un commissaire linguistique doué du sens de la justice et de la conciliation, sorte d'ombudsman qui verra à ce que ladite loi soit partout observée.

Les pilotes du bill, MM. Gérard Pelletier et John Turner, respectivement Secrétaire d'Etat et ministre de la Justice, méritent d'être chaudement félicités pour leur travail. Celui de M. Turner, qui a recueilli dans l'Ouest les objections des premiers ministres provinciaux et qui a proposé dans la suite des amendements ne touchant pas la nature du projet mais le rendant plus acceptable, semble pratiquement terminé. Mais M. Pelletier, qui avait à "vendre" l'idée à la population des Prairies et de la Colombie, estime que sa tâche doit être poursuivie, afin que le bill ne devienne pas un élément de désunion. C'est pourquoi il se rendra maintenant dans les provinces maritimes, quitte à retourner à l'automne dans les provinces de l'Ouest, que le premier ministre lui-même entend visiter bientôt dans le même but.

Si nous nous réjouissons que les néo-démocrates et les créditistes aient dans l'ensemble appuyé les libéraux pendant ce débat, nous devons remercier particulièrement le leader conservateur, M. Stanfield, d'avoir avec fermeté entraîné dans le même sens la majorité de ses députés, malgré l'opposition tenace du vieux "Dief" et d'une quinzaine de ses satellites.

Cette première étape d'un audacieux programme destiné à transformer le Canada, et mieux encore la mentalité des Canadiens, est donc heureusement franchie. Et si l'on en juge par les éditoriaux des journaux de langue anglaise à travers le pays, l'opinion générale est beaucoup moins hostile à ces changements qu'on ne le craignait lors de la publication de la première tranche du rapport Laurendeau-Dunton.

Pour nous, qui réclamons depuis si longtemps l'égalité officielle des deux langues au niveau fédéral, cette loi représente une victoire d'une très grande signification. Nous la devons aux efforts de nos représentants à Ottawa, qui ont donné là une preuve éclatante de leur sincérité, de leur savoir-faire et de leur prestige.

Renaude LAPOINTE
La Presse, 9-7-69

La Grande-Bretagne perd un de ses symboles les plus caractéristiques

LONDRES - L'un des symboles les plus caractéristiques de la Grande-Bretagne semble condamné à la guillotine de la révolution vestimentaire masculine.

Le chapeau melon perd de sa popularité. Il est remplacé par des couvre-chefs de toutes les couleurs, acceptés par des messieurs les plus sérieux et occupant des postes importants dans le monde des affaires.

Les chapeaux en tweed, velours vert ou coton bleu ont rejeté dans l'ombre le traditionnel chapeau melon de feutre noir.

"Ce modèle n'est porté maintenant que par des personnages anachroniques qui s'en tiennent à l'image des années 1960", souligne-t-on dans "Tailor and Cutter", magazine très influent en Angleterre.

Le destin du "melon" reflète l'évolution changeante de notre époque. "La condition sociale symbolisée par le chapeau melon n'intéresse plus qu'un petit nombre de gens", souligne le chapelier londonien Tim Glazier.

Par ailleurs, l'homme d'affaires qui se rend à New York par avion, veut porter un chapeau qui n'attire pas l'attention à son arrivée dans la métropole américaine.

Le chapeau melon fut pendant longtemps l'accessoire vestimentaire attitré des banquiers londoniens, mais parmi ces derniers, rares sont ceux qui en portent maintenant.

"Je suis moins intéressé au chapeau qu'à la tête qu'il recouvre", a dit pour sa part, un banquier moderne.

Ordination sacerdotale...

(suite de la page 1)
famille, des missionnaires, des professeurs dans l'acheminement de Gérard Bourbeau vers le sacerdoce. Tous ont pu savourer l'affection que M. le Juge manifesta à l'endroit du sacerdoce et de l'Eglise. Au nom de tous, il félicita le nouveau prêtre et invita les convives à boire en son honneur.

Le président invita l'abbé Gérard à répondre au toast.

L'abbé Bourbeau répondit en soulignant la reconnaissance qu'il devait au Seigneur d'abord, ensuite à son père défunt, à sa mère, à ses frères et soeurs. Il indiqua que l'unité de sa famille fut toujours pour lui une grande consolation et un grand avantage pour toute la famille malgré les distances qui ont séparé ses membres. Le plus grand témoignage de l'unité de la famille Bourbeau se lisait sur les visages épanouis et joyeux des membres de la famille en ce jour où Gérard est devenu prêtre.

Il exprima aussi sa gratitude envers ses professeurs, prêtres et laïcs, ses anciens compagnons de collège, ses devanciers dans l'agriculture en particulier, M. J.-M. Fontaine.

Il remercia l'abbé Croteau de s'être montré si accueillant avec les religieuses, hommes et femmes de la paroisse pour lui permettre d'être ordonné à Cold Lake.

Enfin c'est Mgr Morin, de Prince Albert et son chancelier Mgr Marcial Leblanc qui furent l'objet de sa reconnaissance pour avoir parcouru une si grande distance pour rendre possible ce grand événement cette journée-là.

Tous ceux qui ont à coeur l'avancement de l'Eglise seront heureux de cette ordination. Mais ils le seront d'autant plus s'ils savent que M. l'abbé Bourbeau apporte à l'Eglise d'une façon plus spécifique maintenant, une expérience vaste, perlée de succès et soutenue d'une savante préparation.

Disons brièvement que Gérard Bourbeau a décroché son B.A. au collège des Jésuites d'Edmonton en 1938 et qu'en 1943 il mérita son B.S.A. de la Faculté d'agriculture de Laval. C'est à l'Université du Wisconsin qu'il obtint sa Maîtrise en Sciences en 1946 et son Ph. D. à cette même institution en 1948.

Depuis ce temps-là il enseigna avec succès dans plusieurs universités des Etats-Unis et du Canada. Ses expériences, ses travaux de recherches et sa compétence ont été reconnus d'une façon spéciale alors qu'il fut choisi pour représenter le Département d'Etat des Etats-Unis en Afrique et aussi en Amérique du Sud. Nous pourrions aussi mentionner sa carrière militaire pendant la dernière grande guerre et sa compétence dans l'organisation de facultés universitaires.

C'est en 1964 qu'il commença ses études théologiques pour obtenir son baccalauréat en Théologie en 1967 et sa licence en 1969. En septembre de cette année il écrira ses examens en vue de son degré de Maîtrise en Théologie.

Ses nombreuses expériences dans l'enseignement universitaire, ses diplômes et degrés, ses recherches scientifiques dans notre pays et à l'étranger, n'ont pas assouvi sa soif de servir le Seigneur. C'est alors qu'il a répondu à la Voix qui depuis longtemps l'invitait.

M. l'abbé Bourbeau a déjà un engagement comme professeur à l'Université Laval pour janvier prochain.

Nous souhaitons à l'abbé Gérard Bourbeau le plus grand succès dans la vigne du Seigneur!



Avant même le début de la saison régulière, plusieurs experts s'accordent à prédire une année très fructueuse - peut-être même le championnat et la coupe Grey - aux Argonauts de Toronto... à condition, disent-ils tous, que le quart-arrière Wally Gabler connaisse une saison aussi bonne ou meilleure que l'an dernier.

VIMY

Mme Albert Sabourin est actuellement hospitalisée à l'hôpital Immaculata de Westlock. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

*****

Nos sincères sympathies à M. Wilfred Seguin dont le père, M. Evangéliste Seguin d'Edmonton est décédé récemment.

*****

M. et Mme Antoine Gagné de la province de Québec visitent actuellement les familles Gagné et Bilodeau. En compagnie de Mme Alice Gagné et de sa fille Juliette ils se sont aussi rendus à St-Paul y visiter M. et Mme Alphonse Gagné.

M. et Mme Benoît Gagné ont récemment fait un voyage à Banff.

M. et Mme Roger Sabourin et leur famille se sont rendus à Radium au cours de la fin de semaine dernière.

M. et Mme Antonio Regimbald sont maintenant de retour de leur voyage à Vancouver.

JEAN-COTE

Le 26 juin dernier, la maison de M. et Mme Jacques Tailleur a complètement été détruite par le feu. Pour leur venir en aide, les paroissiens avaient organisé une soirée le 4 juillet et une belle somme d'argent fut alors recueillie et de nombreux cadeaux offerts.

M. et Mme Tailleur désirent remercier tous ceux qui ont contribué à cette soirée, soit par don d'argent, cadeau ou autrement.

*****

Le 27 juin, Mgr Routhier confirmait 23 garçons et filles de la 5e et 6e années. Après la cérémonie, il y eut goûter au sous-sol de l'église organisé par les Dames Chrétiennes.

*****

Nous aurons, le 27 juillet, tournoi de balle-molle. Il y aura lunch sur place et tous sont cordialement invités à se joindre à nous.

LEGAL

M. et Mme Léo de Champlain ainsi que M. et Mme Jos Théberge se sont rendus à Falher pour assister au mariage de leur cousin, M. Laurent Lemire.

*****

M. et Mme Achille Bergevin et leur famille ont assisté au mariage de leur garçon Guy, à Berwin; il en va de même de M. et Mme Lucien Bergevin, M. et Mme Adrien Pelletier, Denis et Bobby Pelletier, M. et Mme Antonio Pelletier ainsi que Mlle Rachelle Brisson.

*****

M. Maurice Montpetit travaille actuellement à Faro, dans le Yukon et il y demeurera pour quatre mois.

*****

MM. Michel Nault et Ben Van de Walle ont récemment gagné un voyage dans l'est et y sont allés en compagnie du Père Doucette de St-Paul.

*****

Se rendaient en excursion de pêche en fin de semaine dernière M. et Mme Adélard de Champlain, M. et Mme Albert de Champlain, MM. Léo et Richard Maurier ainsi que M. Rock Regimbald.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
JEAN-COTE: Mme Lucien Basseville
JOUSSARD: M. Léon Claveau
LAC LA BICHE: Mme Adélard Durocher
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
LAFOND: Mme A. Théroux
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
MALLAIG: Mme Jeannine Amyot
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
PLAMONDON: Mme Jean Ménard
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
STE-LINA: Mme Marcel Mahé
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon